



Rapport d'activité 2023

Une société
pour tou·te·s,
une place
pour chacun·e

GroupesOS
Solidarités

Groupe SOS Solidarités en 2023

**Une association nationale
qui agit auprès des plus vulnérables**

Rapport d'activité

Groupe SOS Solidarités

L'association Groupe SOS Solidarités est un acteur majeur du secteur social et médico-social en France.

Sa mission : fournir des réponses concrètes et innovantes aux enjeux de solidarités, pour faire en sorte que personne ne soit au bout de son histoire.

Être solidaire, c'est développer des actions adaptées auprès de celles et ceux à qui la société n'accorde pas toujours une juste place : personnes concernées par des addictions, des violences, personnes migrantes et réfugiées, sans domicile fixe, travailleur. ses du sexe, vivant avec le VIH, en situation de handicap... Le Groupe SOS Solidarités agit contre toutes les formes d'exclusions, et accompagne inconditionnellement les publics dans leur autonomie, selon le principe fondateur « une société pour tou.te.s, une place pour chacun.e ».

Avec plus de 342 établissements et services en métropole et en outre-mer, **le Groupe SOS Solidarités est le 1^{er} gestionnaire associatif d'établissements de soins avec hébergement temporaire, et le 2^e acteur associatif de la lutte contre les addictions.** Chaque année, plus de 5 000 professionnels accompagnent plus de 84 000 personnes, chacune selon ses besoins.

Groupe SOS Solidarités est l'une des associations fondatrices du Groupe SOS.

Sommaire

L'édito croisé.....	6
2023 en un coup d'œil.....	8
Groupe SOS Solidarités.....	10
Addictions.....	12
Asile et intégration.....	16
Formation et emploi.....	20
Habitat et santé.....	24
Handicap.....	28
Justice.....	32
Santé des femmes.....	36
Santé communautaire et lutte contre les inégalités.....	40
Lutter contre toutes les exclusions, accompagner toutes les situations.....	44
Accompagner les territoires au quotidien.....	46
Avec la Direction des Ressources Humaines.....	48
Avec la Direction Qualité.....	52
Avec la Direction de la Performance.....	56
Avec la Direction du Patrimoine Immobilier.....	58
Avec la Direction Administrative, Comptabilité et Finances.....	60
Avec la Direction des Systèmes d'Information.....	62
Des établissements et services partout en France.....	64
Un modèle unique de filialisation associative.....	66
La qualité au cœur de l'accompagnement.....	68
Et demain?.....	70
Notre gouvernance.....	72
Le Groupe SOS en bref.....	74
Un modèle de gouvernance unique.....	75

Groupe SOS Solidarités

102C rue Amelot
75011 Paris

Date de réalisation :

Mai 2024

Texte et coordination :

Service Communication du Groupe SOS
Solidarités

Création graphique et mise en page :

Studio Bambo

Crédits photo :

Brian dH, Nicolas Lascourrèges, Jade François

Groupe SOS Solidarités, entreprendre à cœur



Gaëlle Tellier
est Vice-présidente
exécutive
du Groupe SOS,
en charge
des Solidarités
et du Social



Chantal Mir
est Directrice
générale du Groupe
SOS Solidarités
et membre du COMEX
Groupe SOS

Ensemble, elles reviennent sur les faits marquants de l'année écoulée et les défis à venir.

L'édito croisé

L'association Groupe SOS Solidarités a sorti en avril 2023 son plaidoyer en faveur d'un accueil digne et d'une inclusion durable des personnes en exil. Quels objectifs ont motivé ce travail ? D'autres plaidoyers verront-ils le jour en 2024 ?

Nous avons désormais 6 plaidoyers propres aux activités de Groupe SOS Solidarités, qui présentent nos valeurs et principes d'actions, et font des propositions d'évolution des politiques publiques fondées sur notre expérience de terrain.

Début 2023, à l'approche des débats sur le projet de loi Asile Immigration, anticipant les contre-vérités et les craintes qui entourent ces questions, ainsi que la manipulation que certains politiques peuvent en faire, il nous a semblé important de nous positionner sur ce sujet et d'apporter ainsi notre pierre, à la fois militante et professionnelle, aux discussions sur ce sujet qui nous tient tant à cœur.

En 2024, nous sommes mobilisés sur des plaidoyers transverses au Groupe SOS : le Manifeste Egalité de genre, publié le 8 mars 2024, le futur plaidoyer autour de l'insertion professionnelle et la remobilisation par le travail, ainsi qu'un plaidoyer partagé avec le Groupe SOS Jeunesse portant sur les besoins spécifiques des personnes accompagnées en Guyane. Nous allons également réactualiser notre plaidoyer Addictions.

Ces deux dernières années ont été marquées par des changements institutionnels importants (Ségur de la santé, réforme de la tarification des établissements Handicap, réforme de l'évaluation...) : quels ont été les impacts pour le Groupe SOS Solidarités ?

Le contexte social et économique évolue en France, et avec cette évolution il y a eu en effet d'importants changements dans les politiques publiques qui encadrent nos activités. Nous sommes donc soumis à la fois à l'évolution des besoins et attentes de nos publics, et à l'évolution des contraintes réglementaires : **nous devons nous ajuster en permanence, nous réinventer, et toujours garder cette souplesse, cette capacité d'adaptation et cette réactivité qui est une des grandes forces du Groupe SOS Solidarités.**

Nous en voyons la preuve chaque jour : nous avons toujours pu compter sur la mobilisation de nos professionnel.le.s pour répondre aux urgences et aux crises, faire face aux difficultés de recrutement, pour réinterroger leurs pratiques, leurs organisations du travail...



Anne De Bayser,
Présidente du Conseil
d'administration Groupe SOS
Solidarités

Face aux difficultés de recrutement dans les secteurs sociaux et médico-sociaux, comment le Groupe SOS Solidarités se mobilise-t-il ?

Nous cherchons à renforcer à la fois l'attractivité de nos métiers et la fidélisation de nos salariés : en 2023, nous avons fait au sein du Groupe SOS un important travail sur la marque employeur afin de nous faire connaître plus largement.

Nous avons également mis en place un nouveau programme pour une politique RH inclusive, que nous avons appelé « Singulié-es », afin de favoriser le recrutement et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap, avec de nombreuses actions : témoignages de salarié.e.s autour de la RQTH, campagne d'information interne, théâtres forums de sensibilisation, et bientôt une première participation au salon Hello Handicap !

Nous animons également, avec nos cadres dirigeants, des réflexions et des expérimentations en matière de Qualité de Vie au Travail, à la fois au niveau de l'institution (notamment avec nos partenaires sociaux et instances des représentants du personnel centraux), mais aussi au niveau des établissements, car c'est là que tout se joue pour une vraie qualité de vie au travail !

2023 en un coup d'œil

Pour entreprendre au profit de toutes et tous, on ne peut pas entreprendre à moitié. Tour d'horizon de quelques faits marquants de l'année au Groupe SOS Solidarités.



Les rencontres du Groupe SOS

En 2023, Les Rencontres avec le Groupe SOS ont signé leur grand retour ! Au total, ce sont plus de 50 établissements et services du Groupe SOS Solidarités qui ont ouvert leurs portes, rassemblant des centaines de personnes à travers la France. Cette nouvelle édition a été une belle occasion de renforcer l'ancrage territorial de l'association, de faire découvrir les nombreuses actions déployées sur le terrain, de lever les préjugés sur les métiers et les personnes accueillies dans les établissements, de créer du lien avec les habitant·e·s... À Bordeaux et à Montpellier, ces temps forts ont été organisés en partenariat avec le Groupe SOS Jeunesse et le secteur Transition écologique.

Tous au sport, sport pour tous

Le Groupe SOS Solidarités, en collaboration avec la Ville de Maisons-Alfort, a organisé une journée dédiée à la pratique physique et sportive pour faire résonner sport, handicap et inclusion. Plus de 600 participant·e·s, dont des adultes et des enfants en situation de handicap physique ou mental, des professionnel·le·s, des familles, des lycéen·ne·s bénévoles et des acteurs du mouvement sportif, ainsi que 17 établissements de l'association, ont pris part à cet événement. La journée a offert une variété d'activités sportives telles que le tir à l'arc, la boxe, le badminton, le football, la boccia... incluant également des stands associatifs, un repas convivial et des ateliers bien-être pour les aidant·es. Au-delà de la célébration, l'événement a cherché à déconstruire les préjugés et à lever les obstacles entravant l'accès des personnes en situation de handicap aux bienfaits de la pratique physique et sportive.

Découvrir la journée en vidéo



La mobilisation Support don't punish

Le Groupe SOS Solidarités, ARCA Sud et AIDES ont organisé une conférence-débat à Avignon pour la journée mondiale « Support. Don't Punish ». Cette campagne vise à sensibiliser aux dommages des politiques répressives sur les drogues en mettant l'accent sur la santé et les droits humains. La conférence a réuni près de 200 personnes pour discuter des politiques internationales sur les drogues, y compris de la future agence européenne des drogues. L'événement s'est poursuivi autour d'un stand à Avignon et dans les locaux du CAARUD Le Patio, puis s'est terminé dans une atmosphère festive comprenant une batucada et la distribution de matériel de réduction des risques dans le centre-ville.

Des colloques dédiés aux aidant·e·s

À l'occasion de la Journée nationale des aidant·e·s, le Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) Fleur de Vie du Groupe SOS Solidarités et l'EHPAD Les Sources du Groupe SOS Seniors ont organisé un colloque à Enchenberg en Moselle. La journée a réuni résident·e·s, familles, bénévoles et professionnel·le·s, offrant une plateforme d'échange sur les besoins des aidant·e·s avec des intervenant·e·s expert·e·s. **À Sète, le Groupe SOS Solidarités a également organisé un colloque sur le Burn out parental des parents d'enfants en situation de handicap, rassemblant plus de 150 personnes.** Au programme : des conférences et des tables rondes abordant les manifestations, le diagnostic, l'accompagnement du burn out parental, ainsi que les solutions de répit disponibles pour les familles dans l'Hérault.

40 ans de combat contre le VIH/Sida

Il y a 40 ans, la découverte du VIH a marqué le début de la lutte contre l'épidémie de VIH/Sida. Le film « Sida, des années sombres aux premières victoires », réalisé par Pascal Petit pour le Groupe TF1, explore cette lutte sur quatre décennies. Le documentaire donne la parole à des chercheur·euse·s, militant·e·s et autres gardiens de mémoire de cette période cruciale, dont Line Renaud, Christine Rouzioux (virologue à l'origine des premiers tests de dépistage du VIH et Présidente du Conseil d'Administration du Groupe SOS) ou encore Jean-Marc Borello (Président et Fondateur du Groupe SOS). **La lutte contre le VIH-Sida a constitué la pierre angulaire initiale du Groupe SOS, connu autrefois sous le nom de « SOS Drogue International ».** Aujourd'hui, l'association continue d'accompagner les personnes vivant avec le VIH vers l'autonomie et l'insertion sociale, tout en menant des actions de prévention et de médiation en santé. En effet, la lutte contre le VIH/Sida est toujours d'actualité : 38 millions de personnes vivent encore avec le virus dans le monde. Le combat continue !

Coup d'envoi pour la Fondation du Sport Inclusif

En octobre, le Groupe SOS a lancé sa Fondation pour le sport inclusif. Cette initiative vise à remédier aux inégalités d'accès à la pratique sportive, notamment pour les minorités, les personnes en situation de handicap ou d'exclusion. La Fondation agit à travers trois piliers : la formation des éducateurs, la sensibilisation des supporters en partenariat avec la Ligue de Football Professionnel, et l'accompagnement des clubs dans leur démarche RSE / RSO. Elle financera des projets à impact et labellisera les clubs engagés contre les discriminations.



Le Groupe SOS salué par l'Ukraine pour sa mobilisation envers les réfugié·e·s

Il y a presque deux ans, les équipes du Groupe SOS répondaient à l'urgence humanitaire, mobilisant des volontaires et des professionnel·le·s pour accueillir dignement les personnes réfugiées en provenance d'Ukraine. Plus de 5 000 personnes ont été accueillies sur l'ensemble du territoire, à travers des dispositifs d'hébergement d'urgence ou d'intermédiation locative. Le 19 janvier 2024, l'Ambassadeur d'Ukraine en France, Vadym Omelchenko, a décerné le titre de Chevalier de l'Ordre national du Mérite de l'Ukraine à Jean-Marc Borello, Président du Groupe SOS. Cette distinction souligne l'engagement exceptionnel des équipes en faveur de l'accueil et du soutien aux réfugié·e·s ukrainien·ne·s depuis le début de l'invasion.

Groupe SOS Solidarités

Une société pour toutes et tous, une place pour chacun·e

L'association Groupe SOS Solidarités s'engage à apporter des réponses concrètes et innovantes aux enjeux de solidarités pour faire en sorte que personne ne soit au bout de son histoire, aujourd'hui comme demain.

Être solidaire, c'est agir et innover auprès de celles et ceux à qui la société n'accorde pas toujours une juste place.

Pour cela, le Groupe SOS Solidarités agit pour les personnes en situation de vulnérabilités : personnes en situation de handicap, de sans-abrisme, d'exil, concernées par des addictions ou des violences, travailleuses du sexe, vivant avec le VIH...

Notre objectif : agir contre toutes les exclusions, et accompagner vers l'autonomie.

En chiffres

342
établissements
et services

84 000
personnes accompagnées

4 884
personnes employées

399 millions
de budget annuel



8 domaines d'expertise

Addictions

48
établissements
et services

14 400
personnes
accompagnées

Asile et intégration

61
établissements
et services

8 000
personnes
hébergées et
accompagnées

16 600
personnes
accompagnées

Formation et emploi

9
établissements
et dispositifs

4 000
personnes
accompagnées

Habitat et santé

123
établissements
et services

22 700
personnes
accompagnées

Handicap

71
établissements
et services

3 700
personnes
accompagnées

Justice

13
établissements
et services

1 200
personnes
accompagnées

Santé des femmes

3
services

1 500
femmes
accompagnées

Santé communautaire et lutte contre les discriminations

14
établissements
et services

20 500
personnes
accompagnées

À cœur de mettre fin aux stigmates

Le Groupe SOS Solidarités veille à proposer la meilleure réponse aux besoins des personnes concernées par les addictions.

À travers ses établissements et services, l'association agit au niveau de la prévention, des soins, de l'insertion sociale et professionnelle et de la réduction des risques et des dommages. Elle propose également des solutions d'hébergement dans le cadre des parcours de soin.

En chiffres

48
établissements et services

14 400
personnes accompagnées

16 500
personnes touchées par des actions de sensibilisation

5 800
personnes accueillies en consultation

800
personnes hébergées

Focus sur

La prévention des conduites addictives avec FRRAP

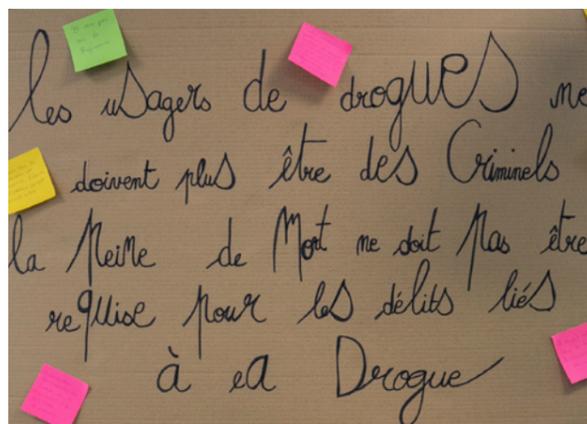
En 2022, le Groupe SOS Solidarités a lancé le projet FRRAP (« Former, Réduire les Risques, Accompagner, Prévenir ») dans les régions PACA, Occitanie et Normandie, visant à renforcer les capacités de prévention et de réduction des risques des professionnel·le·s de l'accueil, de l'hébergement et de l'insertion en addictologie.

Deux ans plus tard, **1 750 professionnel·le·s issu·e·s de 43 établissements, dont 13 du Groupe SOS Solidarités, et 2 400 personnes accueillies ont participé au programme.** Une étude d'impact de 2023 indique que 83% des professionnel·le·s estiment avoir renforcé leurs compétences en addictologie, et 67% des résident·e·s se sentent plus à l'aise pour discuter de leurs consommations sans jugement.

En fin d'année, des événements à Nice, Marseille, Montpellier, Nîmes et Louviers ont rassemblé 600 personnes, notamment les décideurs publics, pour réfléchir à la pérennité de FRRAP. Un plaidoyer commun a été rédigé entre les opérateurs du programme et les fédérations professionnelles (Fédération des acteurs de la solidarité et Fédération Addiction).

Déjà, de belles perspectives se dessinent : **le Groupe SOS Solidarités et le Groupe SOS Jeunesse ont remporté ensemble un appel à projet du Fond de Lutte Contre les Addictions pour favoriser la prévention des conduites addictives dans les structures de la protection de l'enfance.**

La méthodologie de FRRAP va être dupliquée pendant deux ans sur 60 établissements, dont 37 du Groupe SOS Jeunesse, et dans 13 départements en Ile-de-France, Grand Est, Guyane, Centre-Val de Loire et Occitanie.



« Ça fait que 4 ans et demi que je suis dans le crack. C'est le décès de ma mère qui m'a fait plonger, j'ai pas supporté le deuil. Maintenant, ça va, je suis en train d'arrêter. Ici ils prennent le temps. Si t'as des soucis pour d'autres trucs, même si t'as des problèmes de papier et tout, ils te créent un dossier et ils t'aident. »

Personne accueillie au Sleep In Paris, établissement du Groupe SOS Solidarités

Les temps forts de l'année

Bienvenue à l'association « Santé ! »

L'association « Santé ! », spécialisée dans la Réduction des risques et des dommages alcool, a rejoint le Groupe SOS Solidarités. Créée en 2014 à Marseille avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé en PACA et de la Ville de Marseille, l'association « Santé ! » est désormais reconnue sur le plan national pour ses travaux innovants, intégrant les nouvelles orientations stratégiques attendues de transformation des propositions faites aux personnes consommatrices d'alcool en matière d'accompagnement.



La mise en route d'un CAARUD Mobil' à Montpellier

Soucieux de développer des actions « d'aller vers » pour les usager·es absent·es des dispositifs spécialisés, le CAARUD Axxess de Montpellier s'est équipé d'une unité mobile ! Depuis plusieurs mois, le véhicule sillonne les routes du Pays Cœur d'Hérault et de la Métropole de Montpellier pour assurer une mission de veille sanitaire et sociale, et favoriser la disponibilité ainsi que la récupération de matériel. Entretien réduction des risques, dépistage, analyse de drogue, fibroscan... toutes les missions du CAARUD, au plus proche des lieux de vie et de consommations des usager·es !

L'accompagnement des usager·e·s de crack se poursuit en Ile-de-France

En 2023, les structures Addictions en Ile-de-France ont maintenu leur implication dans le Plan Crack Parisien au travers de maraudes et de l'espace de repos du Sleep In Paris. Avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé, ces actions ont été complétées par l'ouverture de 12 places d'Appartements de coordination thérapeutique dédiées aux consommateur·rice·s de crack. Ce dispositif permet de mettre à l'abri les usager·e·s, et de leur proposer un accompagnement médico-psycho-social adapté à leurs situations.



Le transfert du CARUUD de Béziers

En Ile-de-France et en région Sud, le CAARUD de Béziers, anciennement géré par l'association AIDES, vogue dorénavant sous les couleurs du Groupe SOS Solidarités. Le transfert s'est fait en douceur : les valeurs socles et les missions partagées autour de la réduction des risques et des dommages ont su rassurer. Après quelques travaux, l'établissement sera prêt à accueillir les usager·es à partir du 15 janvier 2024, pour poursuivre les actions et les dynamiques engagées. Avec une nouvelle direction commune, les CAARUD montpellierain et biterrois travailleront étroitement ensemble.

À cœur de faire vivre la solidarité



En chiffres

3 800
places d'hébergement
Dispositif National d'Accueil

61
établissements et services

7
plateformes AGIR

16 600
personnes accompagnées

8 000
personnes hébergées et
accompagnées

Le Groupe SOS Solidarités accompagne les personnes exilées dans leurs demandes d'asile et leur accès aux soins, ainsi que les bénéficiaires de la protection internationale pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle, et une intégration réussie dans la société.

L'œil de Louiza Daci, Directrice nationale Asile et intégration



Le Groupe SOS Solidarités pilote 7 plateformes AGIR. Un an après le lancement de ce dispositif, quel bilan tirer sur le déploiement de ce dispositif ?

Les plateformes AGIR ont réussi une montée en charge cohérente, respectant les délais d'ouverture et le cahier des charges. Nos files actives sont quasi-atteintes et nous ne rencontrons aucun problème de recrutement sur ce dispositif.

Avec un an de recul, la visibilité sur leur fonctionnement est encore limitée, mais les équipes sont motivées ! Une vraie solidarité s'est installée entre les différentes plateformes, et une coordination nationale permet de partager des bonnes pratiques, d'échanger... C'est aussi intéressant de noter que **les plateformes ont facilité la collaboration du Groupe SOS Solidarités avec des associations locales pour construire des réponses ensemble.**

J'aimerais enfin saluer le travail qui a été réalisé dans la conception de Reconnect Agir, notre outil de pilotage financier. Les fonctions supports sont d'un soutien précieux sur ce projet. En bref : l'aventure ne fait que commencer !

Le Groupe SOS Solidarités est également mobilisé sur le programme MAPII pour les personnes réinstallées : quel regard portes-tu sur cette action ?

Le Groupe SOS Solidarités pilote en effet le programme MAPII dans l'Eure, en Seine-Maritime, en Occitanie, dans Aude et en Loire-Atlantique. **C'est un dispositif nécessaire, qui permet de sécuriser un public en danger.**

Mais ce que nous constatons sur le terrain avec les autres opérateurs, c'est que l'accompagnement proposé, d'une durée de 12 mois, ne correspond pas à la durée nécessaire permettant de lever les freins dans l'intégration de ces personnes et de leur famille.

La question des financements aussi est cruciale. Aujourd'hui, nous recevons les financements à l'arrivée des personnes, mais nous devons engager des frais importants pour capter des logements, recruter les équipes... Parfois, les arrivées sont différées de plusieurs mois, ce qui pèse sur nos organisations. Ces sujets, nous les remontons pour essayer de faire évoluer le programme. Malgré les difficultés, les équipes adhèrent à ce projet, et je veux les remercier ici pour leur mobilisation.

2023 a également été marquée par la nouvelle loi « Contrôler l'immigration et améliorer l'intégration ». Comment l'association s'est-elle mobilisée ?

Le Groupe SOS a été très investi : en avril dernier, nous avons anticipé l'arrivée au Parlement de la loi immigration, en diffusant largement **un plaidoyer pour un accueil digne et durable des personnes en exil, articulé autour de 14 propositions fondées sur nos constats de terrain.**

Dès le lendemain du vote de la loi à l'Assemblée nationale, nous avons pris la parole dans une tribune, pour dénoncer cette loi et expliquer qu'elle érigerait des barrières supplémentaires à l'accueil et à l'accompagnement des personnes en détresse. **Nous avons également participé à de nombreux ateliers et tables rondes auprès de la Fédération des acteurs de la solidarité pour construire des positionnements communs.**

En interne, nous avons organisé plusieurs webinaires à destination des équipes, afin de leur expliquer les impacts concrets de cette loi sur le schéma national d'accueil des demandeurs d'asile, et au sein de nos établissements.

« **Quand je suis arrivée ici, j'étais seule et triste. Et je n'avais personne à qui parler. C'est grâce à ici que mon stress a disparu. Le moment où tu es ici en train de faire du théâtre, ça te fait oublier** »

Hermine Clarisse, participante aux ateliers de dramathérapie organisés par le CAPSE.

[Découvrez le reportage](#)



Les temps forts de l'année



Un plaidoyer pour l'accueil et l'inclusion durable des personnes en exil

Les personnes en exil rencontrent des difficultés invraisemblables avant le dépôt de leur demande de titre de séjour, pendant et encore après l'obtention de leur droit au séjour.

En cause : des délais d'attente toujours rallongés, des procédures extrêmement complexes, la barrière de la langue, l'hébergement précaire, des conditions de vie minimales et des violences, qui sont autant d'obstacles à l'accès aux soins et aux droits sociaux. A un état de stress post-traumatique souvent présent et causé par la migration, s'ajoute alors le risque de détérioration de la santé physique et mentale pour les personnes exilées en France. Ce parcours du combattant pénalise leur intégration.

En avril, le Groupe SOS Solidarités a partagé 14 propositions pour un accueil digne et une inclusion durable des personnes en exil en France. Ce plaidoyer est issu des constats des terrains des équipes de l'association.

[Découvrez-le ici](#)



Les plateformes AGIR

En 2023, le Groupe SOS Solidarités a ouvert 3 plateformes AGIR dans le Val-de-Marne, en Gironde en partenariat avec la Fondation COS, et dans l'Aude.

Les plateformes AGIR consistent à mettre en place un guichet unique départemental, en charge d'assurer le suivi d'intégration des personnes réfugiées bénéficiaires de la protection internationale. L'accompagnement, d'une durée de 24 mois maximum, se concentre sur l'accès aux droits, au logement, à l'emploi et à la formation. Actuellement, l'association pilote 7 plateformes AGIR à travers la France. Les quatre autres plateformes, lancées en 2022, se situent dans l'Eure, en Loire-Atlantique, en Vendée et dans les Alpes-Maritimes. **Depuis le démarrage du dispositif, le Groupe SOS Solidarités a accompagné 2 790 personnes dans leur intégration.**

Journée mondiale des réfugié·e·s : de l'animation partout en France

Le Groupe SOS Solidarités s'est engagé à l'occasion de la Journée mondiale des réfugié·e·s avec des initiatives à travers la France. À Paris, le Lifestyle Festival a réuni 1 800 participant·e·s pour 2 jours mémorables autour de la musique, de la culture, du vivre ensemble et de l'écologie. À Montpellier, l'événement « Femmes et exil » a rencontré un franc succès avec des ateliers, une exposition, des projections et un concert. À L'Aigle dans l'Orne, une promenade organisée par YSOS a permis aux personnes accueillies de se découvrir à travers des anecdotes liées à leur pays. À Rouen, 200 personnes ont partagé des activités sportives et artistiques. Une semaine riche en sensibilisation, rencontres et festivités, pour célébrer la solidarité !

En Seine-Maritime, un programme pour la relocalisation des familles

Depuis 2017, le programme ENSEMBLE accueille des familles relocalisées grâce à une convention avec la DDETS de Seine-Maritime. Ces familles ont effectué leur demande d'asile dans un autre département et, après l'obtention de leur protection internationale, demandent une mobilité géographique à la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL). ENSEMBLE propose des logements dans tout le département, soumis à la DIHAL, qui oriente les familles en fonction des profils.

Ensuite, lors d'un entretien, les équipes d'ENSEMBLE expliquent leurs modalités d'accompagnement sur 11 mois aux familles et leur présentent l'adresse, le coût et des photos du logement. Elles prennent alors la décision de venir ou non, et s'engagent à régler les charges afférentes au logement.

Le bail doit glisser au nom des familles à la fin du programme. En 2023, 15 familles ont été accompagnées.

À cœur de révéler les talents

Le Groupe SOS Solidarités considère que l'emploi est un levier puissant d'autonomie, et le socle d'un parcours de rétablissement qui permet à chaque personne de s'appuyer sur ses forces pour prendre sa place dans la société.

À travers ses dispositifs, l'association propose un accompagnement personnalisé pour les personnes éloignées de l'emploi. Ses actions permettent de remobiliser les capacités de chacun·e, notamment via des programmes d'inclusion numérique et des offres de formation à l'attention des professionnel·le·s du secteur social et médico-social.

En chiffres

9
dispositifs

4 000
personnes accompagnées

Focus sur



Personne n'est inemployable

Le Groupe SOS Solidarités promeut l'employabilité comme clé de l'inclusion sociale.

En juillet 2023, un séminaire organisé par l'association à Paris a souligné l'importance de la remobilisation par l'emploi pour lutter contre la précarité, appelant à une meilleure coopération entre les structures de l'accueil, hébergement et insertion et celles de l'insertion par l'activité économique.

La journée a été marquée par des conférences et ateliers explorant des solutions pour renforcer l'engagement de l'association dans l'accompagnement des chercheurs d'emploi et l'inclusion professionnelle. Des intervenants de diverses structures et établissements du groupe ont présenté des projets à impact visant à soutenir le pouvoir d'agir, avec la conviction que l'emploi peut être un ingrédient au service du parcours de rétablissement des personnes accompagnées !

En 2024, le Groupe SOS Solidarités a pour objectif d'aboutir, à un plaidoyer sur la remobilisation par l'emploi.



« Grâce au travail à la ferme, je reprends confiance en moi et c'est un vrai tremplin pour retrouver un emploi ! »

Sophie, salariée en chantier d'insertion à La Ferme des 2 Rives.

La Ferme des 2 Rives est un Atelier et Chantier d'Insertion spécialisé dans le maraîchage en Agriculture Biologique, situé à Val-de-Reuil dans l'Eure.

Des actions partout en France



JOP 2024 : une formation aux métiers de la sécurité pour les personnes éloignées de l'emploi

Un dispositif exceptionnel de formation aux métiers de la sécurité privée a été lancé par l'État pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, offrant une formation gratuite et rémunérée pour devenir agent de sécurité. La Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement a collaboré avec le Groupe SOS Solidarités pour orienter des personnes hébergées ou éloignées de l'emploi en Île-de-France vers cette formation. Le projet « Sécuri-talents » vise à identifier, orienter et accompagner les personnes éligibles vers la formation, leur offrant un accès aux entreprises partenaires assurant la sécurité des sites olympiques et paralympiques.

Le programme EMILE

En 2023, le Programme EMILE en Seine-Maritime a accueilli 16 candidat·e·s pour des séjours de 5 jours comprenant au moins 3 entretiens professionnels chacun. 34 candidat·e·s, dont 5 mères célibataires avec enfants, se sont installé·e·s dans la région. L'accompagnement incluait les inscriptions à l'école, aux activités extrascolaires et la recherche de nourrices. 12 logements ont été obtenus dans l'année. Les principaux secteurs d'activité des candidat·e·s sont l'aide à domicile, l'hôtellerie et la restauration. Des collaborations régulières ont été établies avec une quinzaine d'entreprises, les principaux centres de formation et les bailleurs locaux.



Olivier Dussopt à la rencontre du Kaléidoscope

En décembre, le ministre du Travail Olivier Dussopt a visité le CAARUD Kaléidoscope pour discuter du programme TAPAJ France, offrant un travail payé à la journée et un accompagnement aux jeunes consommateurs de produits psychoactifs sans ressources. La matinée comprenait une visite des locaux et un échange sur le fonctionnement du dispositif, avec des témoignages de jeunes participant·e·s et des travailleurs sociaux. Le Groupe SOS Solidarités pilote actuellement le programme à Paris, Bondy et en région PACA. Avec TAPAJ, le Groupe SOS Solidarités aide les jeunes vulnérables à construire un nouveau projet de vie et à s'insérer durablement dans la société.

À cœur de combattre les exclusions

Le Groupe SOS Solidarités offre un accueil inconditionnel à toute personne confrontée à des difficultés psychosociales, financières ou d'accès au logement. Il propose un accompagnement médico-social ainsi que des solutions d'hébergement ou de logement transitoire personnalisées.

L'objectif est d'accompagner chaque personne vers le rétablissement, en favorisant leur autonomie et en les aidant à sortir de la précarité.

En chiffres

123
établissements et services

22 700
personnes accompagnées

2 850
places d'hébergement

1 840
appartements
d'intermédiation locative
(dont 300 pour personnes
réfugiées)

13 900
personnes hébergées

20 800
personnes accueillies
en journée

Focus sur

Un nouveau modèle pour l'hébergement d'urgence

En France, le nombre de personnes sans domicile a plus que doublé en 10 ans, malgré une augmentation des places dédiées à l'hébergement d'urgence depuis le COVID. Dans ce contexte, **le Groupe SOS Solidarités poursuit son engagement pour assurer la sécurité matérielle et psychologique des personnes accueillies ainsi qu'un accompagnement global en santé.**

Deux nouveaux établissements ont été inaugurés en 2023 :

- Le **Centre d'hébergement d'urgence « La Minoterie » à Marseille**, qui offre des soins infirmiers et des aménagements dédiés aux personnes à mobilité réduite ou avec un animal de compagnie. Des espaces communs pour se détendre, faire du sport ou accéder à internet, et un bar pour accompagner les consommations d'alcool sont aussi présents sur le site.
- L'établissement **« La Jasse de Maurin » à Montpellier**, regroupant une pension de famille, un Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) et un Hébergement d'Urgence pour femmes en précarité.

« **L'ADEJO** » à Nîmes a déménagé pour accueillir davantage de personnes dans de meilleures conditions. Le site propose divers services comme un accueil de jour, des repas (87 000 repas ont été distribués en 2023), de l'hébergement d'urgence avec des places dédiées aux victimes de violences, de l'intermédiation locative, un accompagnement social... Ce nouveau lieu partage le site avec « Les Capitelles », un service d'appartements thérapeutiques pour mères toxicomanes et leurs enfants : une proximité qui permettra de faciliter le suivi en addictologie des personnes accueillies grâce à des consultations dédiées.



L'ADEJO



La Jasse de Maurin



La Minoterie

« **Travailleur handicapé, j'ai perdu mon emploi de paysagiste et je suis arrivé à la Minoterie il y a un mois. C'est la première fois de ma vie que je suis en centre d'hébergement d'urgence. Ici, c'est propre et calme, et je m'entends bien avec tout le monde. Ma travailleuse sociale, Nacera, ne me lâche pas : honnêtement je lui tire mon chapeau. Elle m'aide à atteindre mon but : trouver un appartement et reprendre le travail. La vie continue.** »

Patrick, 52 ans, résident du CHRS La Minoterie à Marseille

Les temps forts de l'année



À Paris, le CHRS Fromentin fait peau neuve

En mars, le Groupe SOS Solidarités a inauguré les nouveaux locaux du CHRS Fromentin après d'importants travaux d'humanisation.

L'objectif du projet était d'offrir plus d'autonomie aux familles dans un bâtiment rénové, mieux isolé et accessible aux personnes à mobilité réduite. Les familles bénéficient désormais de cuisines individuelles, de boîtes aux lettres privées, de clés et de badges personnels. Des interphones ont été installés pour permettre aux résident·e·s d'accueillir leurs invités en toute liberté, et un ascenseur facilite désormais les déplacements de chacune.

Une mission autour de l'enfance et de la parentalité

En 2023, le Groupe SOS Solidarités a lancé la mission « Enfance et Parentalité » afin de soutenir l'accompagnement des enfants et l'exercice de la parentalité dans ses structures d'hébergement et de logement accompagné en Ile-de-France. Ces établissements et services accueillent plus de 5 800 enfants par an, soit un tiers des personnes accompagnées. Pendant un an, des professionnel·le·s de 10 établissements se sont réuni·e·s tous les mois au sein d'un groupe de travail abordant des thèmes tels que les droits de l'enfant, la participation des enfants ou encore les violences intrafamiliales. Dans ce cadre, plusieurs expert·e·s sont venu·e·s partager leurs connaissances, leurs ressources et des bonnes pratiques avec les équipes. Cette mission a permis de constituer un réseau de professionnel·le·s référent·e·s sur cette question cruciale au sein de l'association, et de construire une boîte à outils accessible à toutes et tous.



À Marseille, le CHRS Saint-Louis déménage et se renomme « Chez Simone »

En fin d'année, les 50 résidentes du CHRS Saint-Louis à Marseille ont dit au revoir à ce lieu où nombre d'entre elles étaient hébergées depuis plusieurs années. Malgré des conditions d'accueil difficiles, une atmosphère de solidarité et de sororité s'était développée grâce à l'engagement des professionnelles.

En 2024, ces femmes commenceront une nouvelle étape au sein du CHRS « Chez Simone », nommé en l'honneur de Simone de Beauvoir, Simone Veil et Nina Simone, trois femmes marquantes du quartier de la Gare Saint-Charles. Les nouveaux locaux visent à offrir de meilleures conditions d'accueil, favorisant le rétablissement des résidentes et leur capacité à envisager l'avenir.

3 nouvelles équipes mobiles en Occitanie et en Ile-de-France

3 nouvelles équipes mobiles ont été déployées en 2023, à Perpignan, Narbonne, Nanterre, ramenant à 12 le nombre total d'équipes mobiles pilotées par l'association à travers la France. Renforcé par le Ségur de la Santé, ce dispositif a pour objectif de proposer des soins et un accompagnement vers le système de santé aux personnes les plus éloignées des offres de soin, à travers une démarche « d'aller-vers ».

À cœur de promouvoir la citoyenneté



En chiffres

71
établissements
et services

3 700
personnes
accompagnées

2 750
places
d'hébergement

Le Groupe SOS Solidarités propose des solutions d'accompagnement souples et adaptées à tous les âges et toutes les formes de handicap. L'association favorise l'autonomie et l'auto-détermination des personnes accompagnées en mobilisant les ressources de chacun-e.

Parce qu'elle a à cœur de créer des environnements propices au bien-être physique, mental et social des personnes, ses établissements sont ouverts sur l'extérieur : ils sont des lieux de rencontres et de construction avec les familles, les aidant-e-s, les professionnel-le-s et les partenaires.

Focus sur

Un plaidoyer européen pour la Vie Intime, Amoureuse et Sexuelle des personnes en situation de handicap

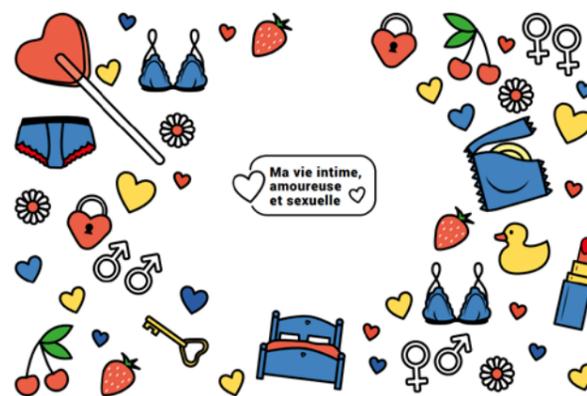
Le Groupe SOS Solidarités accorde une importance particulière à la vie intime, amoureuse et sexuelle des personnes en situation de handicap.

Il y a 6 ans, un groupe de travail pluridisciplinaire a contribué à l'élaboration d'une politique interne sur ce sujet. Des ressources et une formation de 3 jours ont été développées pour les professionnel·le·s de l'association.

Malgré ces avancées, l'accès aux besoins sensoriels et sexuels des **personnes en situation de handicap reste complexe, au regard de tabous persistants sur ce sujet et du cadre législatif français.**

En 2023, le Groupe SOS Solidarités a déposé un projet Erasmus Plus pour encourager le dialogue européen, s'inspirer des pratiques de l'association belge Aditi, et aboutir à un plaidoyer pour la reconnaissance de l'assistance sexuelle à l'échelle européenne.

Le financement du programme soutiendra les déplacements des équipes entre Anvers et Paris, ainsi que des événements et des activités de communication pour une plus grande diffusion du projet.



« Les éducateurs sont comme des caméléons. Ils s'adaptent à nos envies et à notre quotidien. »

Florian, résident du FAS Marly et délégué au CRPA Hauts-de-France

Les temps forts de l'année

Un partenariat avec l'ANCV : parce que les vacances, c'est essentiel !

Chaque année, l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) soutient l'accès aux loisirs et aux vacances pour des milliers de personnes vulnérables, notamment des familles précaires, des séniors isolés, des jeunes en insertion, et des personnes en situation de handicap. Depuis 2018, les bénéficiaires des structures du Groupe SOS Solidarités, Groupe SOS Jeunesse et Groupe SOS Seniors sont éligibles à ces aides. **L'année dernière, l'ANCV a contribué au financement de plus de 50 projets de voyage dans les établissements du Groupe SOS à travers la France**, offrant un soutien financier crucial, couvrant jusqu'à 80% des coûts des séjours pour les personnes accompagnées.

Une communauté d'éducation thérapeutique en Guyane

Début avril, la plateforme de rétablissement du Groupe SOS Solidarités a lancé son programme d'éducation thérapeutique du patient, à destination des personnes en situation de handicap psychique.

Pendant deux mois, les volontaires participent à deux ateliers par semaine, avec des ergothérapeutes, médecins, infirmier·e·s et psychologues. L'objectif est de les aider à gagner en autonomie dans leur vie quotidienne, à anticiper et gérer leurs symptômes. La plateforme de rétablissement, créée en 2019, accompagne des personnes concernées par les troubles psychiques dans leur projet de vie, vers l'emploi, la vie quotidienne ou encore le logement.

Egaldia obtient l'agrément association éducative

Egaldia, la Plateforme Petite Enfance et Handicap du Groupe SOS Solidarités, a obtenu l'agrément de l'Education nationale pour les 5 prochaines années, reconnaissant ainsi le travail accompli par ses équipes et renforçant sa légitimité auprès des écoles. Cette équipe mobile pluridisciplinaire accompagne les enfants de 0 à 6 ans présentant un retard de développement, une dysharmonie ou un handicap. Elle intervient dans diverses structures d'accueil parisiennes, telles que les crèches, les haltes-garderies et les écoles maternelles et élémentaires, servant de lien entre les parents, les lieux de socialisation et les partenaires de soins.

L'innovation au service de la qualité de vie des personnes en situation de handicap

En Ile-de-France et en région Sud, 5 établissements médico-sociaux du Groupe SOS Solidarités et d'APF France handicap participent depuis le début de l'année 2023 à un dispositif expérimental d'activités de marche en exosquelette autoéquilibré, fabriqué par l'entreprise Wandercraft et avec le soutien de la Fondation Malakoff Humanis. Durant 12 mois, le matériel est livré et installé une fois par semaine dans les établissements pilotes. **Une trentaine de résidents est engagée dans cette initiative qui vise à lutter contre la sédentarité et la perte d'autonomie, accélérer la rééducation, ainsi qu'améliorer l'estime de soi et la socialisation.**



Joyeux anniversaire !

En 2023, 3 établissements du Groupe SOS Solidarités ont fêté leur anniversaire, aux côtés de leurs résidents, des familles et aidant·es des personnes accueillies, des équipes professionnelles et de leurs partenaires. À Nemours, l'ESAT Caravelle a soufflé sa cinquantième bougie, tandis que la MAS Kourou en Guyane a célébré ses 10 ans d'existence, et la MAS Monique Mèze à Évry Courcouronnes ses 20 ans.

À cœur de favoriser la réinsertion

Le Groupe SOS Solidarités propose un accompagnement individuel renforcé, global et pluridisciplinaire aux personnes placées sous main de justice, afin d'éviter la récidive et de permettre à chacun-e de retrouver une place dans la société.

Il accompagne deux publics : les personnes radicalisées ou en voie de radicalisation via le programme PAIRS, et les auteurs de violences conjugales et intrafamiliales.

En chiffres

5
établissements en charge de la mise en œuvre du contrôle Judiciaire avec Placement Probatoire [CJPP]

3
Centres de Prise en Charge des Auteurs de violences [CPCA]

1
plateforme pour faciliter l'éviction des conjoints violents

1 000
personnes accompagnées dans les CPCA et CJPP

4
Programmes d'Accompagnement Individualisé et de Réaffiliation Sociale [PAIRS]

322
personnes accompagnées par PAIRS depuis 2018

L'œil de Nicolas Valet, Directeur national Justice



Il existe à ce jour 10 CJPP en France et le Groupe SOS Solidarités en pilote 5. Ce dispositif est-il amené à se généraliser ?

En 2023, le Groupe SOS a réussi à intégrer les CJPP dans le paysage institutionnel et la palette de réponse de l'autorité judiciaire. Nos établissements, situés à Nîmes, Tours, Cayenne, Bordeaux et Paris, ont fait leurs preuves sur la structuration de ce dispositif qui est une priorité gouvernementale.

À Paris, une évaluation de la Direction de l'Administration Pénitentiaire a montré que la qualité de l'accompagnement offert répondait aux attentes des autorités pénitentiaires et judiciaires.

Grâce à son approche pluridisciplinaire, le Groupe SOS Solidarités assure un suivi global des auteurs de violences conjugales en vue de leur réinsertion dans la société, tout en protégeant les victimes. Ces résultats prometteurs laissent envisager une expansion du dispositif à l'échelle nationale.

Quel bilan tirer sur le programme PAIRS en 2023 ?

En 2023, un bilan intermédiaire a été effectué concernant notre mission, qui répond à des attentes élevées au plus haut niveau de l'Etat. Ce dispositif exige une mise en œuvre rigoureuse et une recherche constante d'amélioration de la qualité, notamment par le biais de la formation continue des professionnels.

Nous sommes conscients que le moindre incident pourrait remettre en question ce programme, étant donné son caractère unique du modèle de prise en charge dans le monde. Cela nous pousse à rester vigilants et à nous interroger en permanence pour s'inscrire dans une démarche continue de l'amélioration de la qualité de l'accompagnement. De fait, **nous ne pourrions jamais nous reposer sur nos acquis avec une mission aussi sensible que celle-ci.**

Aujourd'hui, nous pouvons néanmoins afficher les résultats obtenus depuis 2018 : aucune des 322 personnes dans la file active n'a récidivé.

« J'aimerais changer le négatif que j'ai pu faire en positif, et transmettre aux personnes qui ont une histoire similaire, ou en train de prendre une trajectoire similaire, à ne pas faire de mauvais choix. »

Personne accompagnée par le programme PAIRS

Les temps forts de l'année

La Parenthèse, acteur engagé dans la prévention et la lutte contre les violences faites aux femmes

Le CJPP « La Parenthèse » est devenu le 71e partenaire du protocole départemental de la prévention et de la lutte contre les violences faites aux femmes en Indre-et-Loire.

L'établissement offre un accompagnement complet aux personnes confiées par l'autorité judiciaire, comprenant des services sanitaires, sociaux, éducatifs et psychologiques avec hébergement. Ce dispositif vise à protéger les victimes tout en travaillant à prévenir la récidive, en analysant et démystifiant avec les auteurs les motivations derrière leurs actes violents.

Les CPCA de Paris et Cayenne déménagent

Les CPCA de Paris et Cayenne ont changé de locaux en 2023, dans un souci de permettre des conditions d'accueil et de travail plus en phase avec les besoins de la mission. Les équipes disposent aujourd'hui de bureaux individuels afin d'assurer les entretiens, mais également de salles spacieuses pour l'organisation des activités collectives. Le CPCA de Guyane sera inauguré le 22 février 2024 à Cayenne.



Une visite ministérielle au CPCA de Bordeaux

En septembre, Bérangère Couillard, ex-ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, est venue visiter le CPCA de Bordeaux. Lancé novembre en 2021 dans la foulée du Grenelle contre les violences conjugales, ce centre est piloté par l'hôpital psychiatrique Charles Perrens et le Groupe SOS Solidarités. Il accueille des auteurs de violences conjugales en Gironde, Dordogne, Charente-Maritime et dans le Lot-et-Garonne. Lors de sa venue, la ministre a annoncé le lancement d'une campagne de communication afin de faire connaître ces structures au plus grand nombre.

Une cellule dédiée à la gestion du fait religieux et la prévention de la radicalisation

En 2023, le Groupe SOS Solidarités a créé une cellule nationale dédiée à la gestion du fait religieux et à la prévention de la radicalisation au sein de ses établissements et services. Compte tenu des besoins singuliers de chaque situation, les missions de cette cellule s'articulent autour de 4 axes : le diagnostic et l'évaluation, l'aide à la décision, l'accompagnement des équipes et les actions de prévention (formations, séances d'analyse, soutien professionnel...). L'objectif est de permettre aux managers et aux cadres des établissements du Groupe SOS de saisir

la cellule en cas de signaux liés à la situation d'une personne accompagnée, mais également d'aider les professionnels à adapter leur projet d'accompagnement face à ces situations. En 2023, la cellule a été saisie 12 fois.

Par ailleurs, 15 journées de formation « Prévention de la radicalisation » et « Laïcité et gestion des faits religieux » ont été organisées en Ile-de-France, à Marseille et à Montpellier, réunissant plus de 100 professionnels de l'association.

À cœur d'agir pour l'égalité

Le Groupe SOS Solidarités offre un accompagnement vers l'accès aux droits, aux soins et à l'emploi aux femmes, qui sont particulièrement touchées et plus durablement affectées par la précarité.

Les actions du Groupe SOS Solidarités visent à favoriser le bien-être physique, psychique et social des femmes. L'association accompagne plus spécifiquement les femmes victimes de violence et prête une attention toute particulière aux enfants.

En chiffres

3

services

1 500

femmes accompagnées

800

femmes bénéficiaires
du programme
« Changer les règles »

800

personnes sensibilisées
par le Van Plurielles 61

400

professionnel·le·s formé·e·s
aux violences dans le
couple et intrafamiliales

Focus sur

Une formation dédiée aux violences conjugales et intrafamiliales

Chaque année, près de 220 000 femmes déclarent être victimes de violences en France. Ces violences peuvent prendre de multiples facettes : physiques, sexuelles, financières, psychiques... Certaines femmes sont plus exposées aux risques de violences : en France, les femmes en exil présentent 18 fois plus de risques d'être victimes de viol. En Europe, les femmes en situation de handicap sont quatre fois plus susceptibles de subir des violences sexuelles que le reste de la population féminine.

Ces chiffres sont alarmants et ne peuvent pas rester sans réponse. C'est pour cela que **les équipes du Groupe SOS Solidarités se mobilisent toute l'année pour offrir aux femmes un accompagnement adapté à leurs besoins, afin qu'elles puissent reprendre confiance en elles et retrouver leur place dans la société.**

Parce que les victimes sont souvent enfermées par leurs agresseurs dans une loi du silence qui les empêchent de demander de l'aide, **le Groupe SOS Solidarités a développé une formation visant à intégrer la détection et l'accompagnement des violences au sein du couple et intrafamiliales comme projet global dans ses établissements.** Cette initiative, débutée en 2023, a déjà impliqué 13 établissements pilotes, avec 10 autres prévus en 2024.

La formation, conçue en réponse aux besoins identifiés sur le terrain, vise à sensibiliser l'ensemble des professionnel-le-s et à les doter d'outils pour mieux repérer les violences et y répondre. Des modules complémentaires abordent les questions juridiques, notamment autour du titre de séjour, les spécificités des violences faites aux femmes étrangères ou encore l'accompagnement des enfants co-victimes. En France, environ 400 000 enfants vivent dans un foyer dans lequel il existe de la violence.

L'objectif du Groupe SOS Solidarités est de former tous ses établissements d'ici 2025, en favorisant la collaboration avec d'autres acteurs et en développant un réseau de partenaires, notamment dans le domaine de la santé mentale. À ce jour, plus de 400 professionnel-le-s ont déjà été formé-es. En parallèle, 20 salarié-e-s de l'association ont suivi le Diplôme Universitaire « Violences faites aux femmes » à l'Université de Paris 8 depuis 2023.



« La prévention c'est important parce qu'il faut être en bonne santé pour faire toutes les choses du quotidien. C'est important de prendre soin de soi, c'est s'aimer soi-même. »

Une participante à un atelier de Santé Plurielles

Dans les murs de l'Hébergement d'Urgence de la Jasse de Maurin à Montpellier, l'accompagnement des femmes victimes de violences :

[découvrez le reportage](#)



Les temps forts de l'année



Le réseau Santé Plurielles sensibilise et lutte contre la précarité menstruelle

En France, 2 millions de femmes n'ont pas accès aux protections menstruelles par manque de ressources économiques. À l'occasion de la Journée Mondiale de l'hygiène menstruelle, le réseau Santé Plurielles développé par le Groupe SOS Solidarités a organisé une série d'événements. Au programme : ciné-débats, ateliers d'art thérapie, séances de yoga spécial douleurs de règles, théâtre forum...

Toute l'année, le réseau Santé Plurielles, qui regroupe des professionnel-le-s des secteurs sociaux et médicaux, s'engage pour l'accès aux soins et la santé des femmes en situation de précarité en Île-de-France. En 2022, le projet « Changer les règles : pour en finir avec la précarité menstruelle » a bénéficié à plus de 800 femmes, avec l'installation de distributeurs de protections périodiques dans 19 structures d'accueil et d'hébergement, et l'organisation de nombreux ateliers de sensibilisation.



Le Van Plurielles 61 : un an d'action au service des femmes en ruralité

En France, 50% des féminicides ont lieu en zone rurale, et seulement 26% des femmes victimes de violences vivant en milieu rural sollicitent des dispositifs d'aide. Ces chiffres ont poussé à la création du Van Plurielles 61 en 2022, grâce au soutien du Ministère délégué chargé de l'Égalité femmes-hommes et de la Lutte contre les discriminations, de la Préfecture de l'Orne et de l'Agence Régionale de Santé en Normandie. **Depuis sa mise en route, le Van Plurielles 61 sillonne le département de l'Orne pour informer les femmes sur leur droit, accueillir leur parole, et les orienter vers des structures de proximité.** Un an après son lancement, le Van Plurielles 61 a organisé 50 permanences dans 26 communes du territoire.

À cœur de lutter contre les discriminations

En chiffres

14
établissements et services

10 800
personnes accompagnées

7 500
personnes accueillies ou
reçues en consultation

16 700
personnes touchées par
des actions de prévention

7 900
dépistages réalisés

1 380
travailleur·euse·s du sexe
accompagné·e·s

Le Groupe SOS Solidarités se mobilise auprès de celles et ceux qui cumulent souvent vulnérabilité et stigmatisation : personnes issues de la communauté LGBT+, travailleur·euse·s du sexe, personnes en situation de prostitution, en situation d'exil, etc.

Son action comprend une offre de prévention et de promotion de la santé, ainsi qu'un accompagnement global spécialement dédié aux personnes vivant avec le VIH et/ou une hépatite virale, et aux populations les plus exposées au risque de contamination.

L'œil de Nicolas Derche, Directeur national Santé Communautaire



L'expérimentation du Checkpoint a pris fin en 2023. Quel bilan et quelles perspectives en tirer ?

L'expérimentation du Checkpoint, conclue en septembre dernier, a été un succès et atteint ses objectifs en ce qui concerne notamment la mise en œuvre de la stratégie Test and Treat, qui consiste à dépister et traiter rapidement les infections sexuellement transmissibles dont le VIH. **Le Checkpoint est durant cette période devenu le premier centre d'initiation de la PrEP en France**, qui consiste pour une personne séronégative à prendre un médicament pour éviter d'être contaminé par le VIH.

Durant toute l'expérimentation, qui a duré 28 mois, plus de 12 000 personnes ont bénéficié d'au moins une consultation au Checkpoint et plus de 30 000 consultations ont été réalisées. La Direction Générale de la Santé et la Caisse nationale de l'assurance maladie travaillent actuellement sur les modalités de pérennisation de ce modèle et nous espérons qu'à terme il sera possible d'essayer sur d'autres territoires.

En 2024, nous avons pour objectif d'étendre l'offre de santé du Checkpoint à d'autres territoires franciliens afin de toucher des publics que nous n'arrivons pas à atteindre depuis Paris. Nous envisageons notamment de renforcer nos actions hors-les-murs sur le territoire de Seine Saint-Denis, en partenariat avec les collectivités territoriales et les partenaires locaux.

En 2023, tu nous partageais la stratégie de développement de l'activité Santé communautaire, et tu évoquais la question de la transversalité et de la coopération entre les équipes. Qu'en est-il un an après ?

En effet, c'était un objectif important et nous travaillons toujours à développer ces synergies ! En 2023, de nouvelles collaborations ont émergé entre les équipes d'Altaïr et d'Arcat, telles que **des maraudes mensuelles dans le bois de Boulogne pour aller à la rencontre des travailleuses du sexe et proposer une offre sanitaire, sociale et juridique.**

Lors de ces maraudes nous avons rencontré près de 330 personnes et effectué plus de 600 actions, qu'il s'agisse d'actes de soin ou de démarches d'accès au droit. En 2024, l'objectif est d'augmenter le nombre de maraudes à 3 par mois, en continuant à intégrer une approche combinée de réduction des risques, d'accès aux soins et aux droits sociaux, et en y associant le Checkpoint pour proposer une offre en santé sexuelle complémentaire.

Le projet « Asile LGBT+ » a également été reconduit cette année, avec le soutien de la Direction Générale des Etrangers en France et de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France, **et sera étendu à d'autres centres d'accueil et hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile en 2024.** Nous y organiserons des opérations de vaccination et de dépistage pour tous les publics hébergés en CADA et HUDA et proposerons, comme c'était déjà le cas avec les établissements du Groupe SOS Solidarités, un accompagnement spécifique des personnes LGBT+ vers des offres de santé adaptées à leurs besoins, ainsi qu'une offre de sorties culturelles permettant aux personnes les plus isolées de rencontrer des membres de leur communauté et des associations culturelles, sportives et de solidarités LGBT+.

« **Ma première sortie avec eux, c'était formidable. Je me sentais libre. Je me sentais tellement fier de moi.** »

Raoul, résident dans un hébergement d'urgence pour demandeur d'asile et participant aux sorties culturelles du projet « Asile LGBT+ ».

[Découvrez son témoignage en vidéo.](#)



Les temps forts de l'année

Altaïr inaugure un CHRS et une équipe mobile dans les Hauts-de-Seine

En 2023, Altaïr a ouvert un deuxième CHRS dans le Nord du département des Hauts-de-Seine, un établissement offrant un hébergement et un accompagnement aux personnes en situation de précarité sociale avec une capacité de 60 places. Le CHRS 92 soutient les résident·es dans leurs démarches d'insertion et d'installation, notamment en matière d'emploi, d'hébergement et de logement, ainsi que dans leurs démarches administratives. En parallèle, Altaïr a lancé en janvier son équipe mobile Santé Précarité, intervenant dans les structures d'hébergement, les habitats dégradés et auprès des personnes sans abri dans les Hauts-de-Seine. Sa mission ? Prodiguer des premiers soins, effectuer des bilans de santé et orienter ces personnes éloignées des offres de soin vers le système de santé ordinaire. C'est cette équipe qui assure chaque mois les maraudes du Bois de Boulogne auprès des travailleuses du sexe grâce à un minibus médicalisé.

Makasi, un projet d'empowerment en santé sexuelle

Durant 5 ans, le projet ANRS-Makasi a cherché à renforcer le pouvoir d'agir en santé sexuelle des personnes immigrées précaires d'Afrique subsaharienne en Ile-de-France.

Arcat a contribué à ce projet, aux côtés d'Afrique Avenir et du Centre population et développement, à travers une recherche interventionnelle qui a permis de toucher 850 personnes. L'intervention s'est principalement concentrée sur la prévention et les soins de santé sexuelle, à travers des actions hors-les-murs : un camion mobile a proposé des dépistages VIH et hépatites, suivi d'entretiens motivationnels personnalisés et d'orientations actives. Un ouvrage collectif, paru en 2023, partage les résultats et les leçons de cette expérience. Les équipes d'Arcat présenteront* ce travail lors de la conférence francophone du VIH à Yaoundé en avril 2024.

[Découvrez l'ouvrage](#)



Arcat inaugure 2 nouveaux espaces dédiés à la santé communautaire à Paris

En juin, les équipes d'Arcat ont inauguré 2 nouveaux espaces dédiés à la santé communautaire à Paris, situés à 50 mètres l'un de l'autre. Le Punto Latino (anciennement Pasaje Latino), accueille des personnes majeures originaires d'Amérique latine, exerçant le travail du sexe ou membres des communautés LGBT+. **Le Repère** est quant à lui un lieu dédié aux personnes africaines subsahariennes et caribéennes en situation de précarité. Au cœur de ces programmes : l'information et la prévention du VIH sida et des IST, un accompagnement global mêlant santé, social, juridique et une offre de domiciliation administrative afin d'agir sur les déterminants de santé des publics exilés à Paris et soutenir leur pouvoir d'agir.

Pair-aidance : la mise en place de groupes d'échange sur la santé des jeunes

Toute l'année, Arcat a organisé des groupes d'échanges avec des jeunes accueillis dans les établissements du Groupe SOS Solidarités. Ces rencontres ont révélé que les jeunes étaient motivés pour s'impliquer dans les questions de santé et exprimaient des besoins spécifiques en matière de santé mentale, d'addictions, de santé sexuelle et de lutte contre le harcèlement. Arcat prévoit d'identifier des jeunes intéressés par l'engagement pour devenir des ambassadeurs de la santé des jeunes au sein de leur établissement et au sein d'un comité de pilotage stratégique et national sur ces thématiques.

Lutter contre toutes les exclusions, accompagner toutes les situations



Abdelka Boumansour
est Directeur général délégué
au Handicap et à l'Accompagnement
en Santé et membre
du Comex Groupe SOS.

Pascal Fraichard
est Directeur général délégué à
la Lutte contre les inégalités sociales
et membre du Comex Groupe SOS.

Ensemble, ils reviennent sur
l'année écoulée et les enjeux
qui lient leurs activités.

L'entretien croisé

Que reprenez-vous de cette année 2023 ?

AB : Le plus important pour moi après l'année écoulée, c'est déjà de remercier les équipes. Avec toutes les difficultés qu'elles peuvent rencontrer au quotidien, elles font un travail formidable et sont toujours au rendez-vous.

PF : Je me joins à Abdelka dans ces remerciements. Dans un contexte difficile, marqué par le manque de personnel et des revendications salariales dans le secteur, l'engagement dont elles font preuve, tant sur les accompagnements individuels que sur le projet associatif, est vraiment remarquable.

AB : Je voudrais aussi ajouter que contrairement à ce que l'on peut lire ou entendre ci et là, **les établissements médico-sociaux ne sont pas maltraitants. « Les établissements », ce sont avant tout des professionnels qui sont animés par la volonté constante d'améliorer le bien-être des personnes accueillies, et qui font de leur mieux pour atteindre cet objectif.**

Cette mission est fatigante, parfois épuisante, pour le corps et l'esprit. Il faut donc porter des revendications fortes auprès des pouvoirs publics sur la question des financements, de la reconnaissance de nos métiers, de l'organisation des établissements et de la réévaluation de la charge des soins, pour que les besoins réels du terrain soient mieux pris en compte.

Quels ont été les faits marquants de vos activités ?

PF : Cette année, nous nous sommes fortement mobilisés sur les programmes AGIR et MAPII pour les personnes réfugiées et réinstallées. Nous avons aussi diffusé notre plaidoyer Asile intégration, qui a remporté une belle adhésion. En interne, il a été fédérateur et a permis de renforcer la dimension militante de nos accompagnements. En externe, il a eu une certaine résonance auprès des pouvoirs publics lors du déploiement des plateformes AGIR et des débats autour de la Loi Asile Immigration. En 2023, nous avons également développé plusieurs dispositifs de soin pour les publics précaires et mis beaucoup d'énergie mis dans l'hébergement d'urgence, avec la création de nouveaux parcs en Ile-de-France.

AB : Sur le Handicap, nous avons poursuivi le travail sur la participation des personnes accueillies et de leurs familles avec le lancement du projet « Trait d'union ». Les aidants ont un rôle à jouer dans le cadre de l'accompagnement de leur proche au quotidien et le Conseil de la Vie Sociale n'est pas le seul outil. Nous devons continuer d'imaginer avec eux d'autres possibles. Nous développons aussi le sujet du bénévolat au sein des établissements : certains ont ouvert la voie, et on voit la richesse que ça amène, tant pour les bénévoles que les résidents et les équipes. Enfin, nous avons poursuivi nos efforts dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, pour d'obtenir des places pour les personnes accueillies et pour qu'elles puissent s'impliquer en tant que bénévoles.

PF : De notre côté, au sujet des Jeux, nous avons été mandatés pour créer des places dans le 17^e arrondissement parisien et à Saint-Denis, qui nous permettront d'accueillir et d'accompagner davantage de personnes sans-abri et/ou consommatrices de crack. Nous avons aussi déployé des projets inédits, comme « Sécuri-talents », pour faciliter l'accès des personnes éloignées de l'emploi aux opportunités professionnelles liées à ce grand événement mondial.

AB : Sur la Santé communautaire, les équipes ont continué d'apporter des réponses nouvelles, adaptées et innovantes à la communauté LGBTI+. À ce titre, l'expérimentation du Checkpoint a été une véritable réussite en matière de santé publique. Les professionnels continuent aussi la lutte contre les hépatites et le VIH, et la poursuite de l'objectif Zéro Sida 2030. Je suis content que les associations françaises aient défendu ensemble la dotation de la France au fond international, j'espère que cette dynamique va perdurer. Sur ce sujet, nous continuerons de militer pour demander davantage de moyens dédiés à la prévention. Enfin, concernant le travail du sexe, nous maintenons le postulat que la loi de 2016 doit être abrogée, car elle ne génère que des désastres sanitaires et humains. Il faut que les travailleurs et travailleuses du sexe aient un véritable statut reconnu.

Et demain ?

AB : Nous devons accompagner et renforcer la transformation de nos établissements en véritables lieux de vie pour les personnes accueillies. Nous devons aussi amorcer une vraie dynamique de transversalité en interne, pour que la réponse handicap soit apportée aussi aux dispositifs de Lutte contre les inégalités sociales. Ce sera tout le sens de la nouvelle mission confiée à Sophie Rossignol, Directrice nationale Handicap, en charge de l'accompagnement à la transformation de l'offre et de la transversalité. **Le respect du droit à l'intimité des personnes accueillies reste un sujet fondamental** sur lequel nous travaillons depuis plusieurs années, notamment sous l'angle de la formation. Désormais, nous devons apporter une réponse concrète aux personnes accueillies dans tous nos établissements. **Fin 2024, nous organiserons également notre tout premier colloque sur le thème de la maltraitance.**

PF : L'année à venir sera marquée par l'organisation des prochaines Journées nationales Addictions en 2025 et l'actualisation de notre plaidoyer. Nous souhaitons également encourager la recherche dans notre secteur. En effet, nos équipes de terrain observent de façon fine les évolutions des addictions et des usagers, et devraient être en mesure d'évaluer et de faire reconnaître ces analyses. En février 2023, nous avons donc lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) avec une enveloppe de 25 000 €, sous la supervision du Conseil Scientifique Addictions du Groupe SOS Solidarités présidé par Pierre Polomeni. 3 projets ont été financés : une étude sur la consommation de psychédéliques en lien avec la santé mentale, le bien-être et l'usage d'autres stupéfiants ou drogues légales à Montpellier, un projet sur le parcours d'un usager en situation de handicap à Plappeville, et une enquête exploratoire sur l'utilisation du CBD comme alternative au cannabis-THC à Marseille chez les jeunes consommateurs. Ces projets pourraient éventuellement conduire à des recherches plus approfondies, impliquant des chercheurs ou des laboratoires.

AB : Le handicap s'inscrit aussi dans cette mouvance ! Nous avons récemment déposé un dossier de recherche interventionnelle et impact auprès de la FIRAH, pour évaluer notre projet CAPA (Classe Avenir Pro Autisme). Ce projet permet à de jeunes adultes présentant des troubles du spectre autistique d'être formés en alternance sur des métiers d'avenir au sein du CFA Groupe SOS implanté en milieu ordinaire.

Accompagner les territoires au quotidien



Amaëlle Penon est Directrice générale adjointe au Handicap.



Jean-François Maruszczyk est Directeur général adjoint à la Lutte contre les inégalités sociales.

Ensemble, ils reviennent sur l'année écoulée et leurs axes de travail pour 2024.

L'entretien croisé

Quel regard portez-vous sur l'année écoulée ?

AP : 2023 a été une année de consolidation, marquée par le renforcement de l'animation territoriale et l'organisation de séminaires transversaux impliquant les directions générales, régionales et territoriales Handicap. L'objectif était de traiter de manière plus précise et opérationnelle les sujets importants.

JFM : Sur le pôle d'activité Lutte contre les inégalités sociales aussi, l'accent a été mis sur l'animation collective de ce réseau, nouvellement élargi à l'activité Justice. Je crois pouvoir dire que nous avons trouvé notre rythme de croisière, avec l'organisation de réunions mensuelles qui permettent de partager de l'information et d'échanger sur des sujets que nous remontent les équipes. Cette dynamique nous a permis de lancer un groupe de travail sur la gestion de la violence au sein de nos établissements par exemple.

Que reprenez-vous de l'actualité de vos secteurs et de l'actualité politique en 2023 ?

AP : Une annonce majeure fut le lancement du plan de 50 000 solutions, avec plusieurs projets de développement, tels que l'extension et la création d'établissements et services dans différentes régions, en mettant particulièrement l'accent sur celles en retard de développement comme l'Île-de-France et les outre-mers. Les appels à manifestations d'intérêt ont été nombreux, offrant des opportunités pour répondre aux besoins des territoires et consolider nos organisations. Malgré tout, le contexte économique continue de peser sur le secteur du handicap, entraînant notamment des difficultés pour recruter et fidéliser les équipes. Cela doit collectivement nous interroger.

JFM : De notre côté, l'année a été marquée par des incertitudes et des tensions, d'une part liées à l'inflation, aux coûts de l'énergie, aux implications du Ségur de la Santé qui exclut certains professionnels qui ne bénéficient pas des revalorisations, et d'autre part à l'actualité politique, notamment le pacte des solidarités, la loi du plein emploi et la loi asile immigration. Sur cette dernière, le calendrier d'annonce variable a généré de l'incertitude pour les collègues qui accompagnent les usagers sur le terrain, ce qui a amené le Groupe SOS Solidarités à se mobiliser fortement, à travers son plaidoyer pour un accueil digne et une inclusion durable des personnes en exil, par le biais de la Fédération des Acteurs de la Solidarités ou via des tribunes dans les médias. Nous avons également organisé des webinaires pour les professionnels, afin de décrypter les impacts de cette nouvelle loi dans nos établissements.

Quels ont été les sujets phares de l'année pour vos activités ?

JFM : Cette année, la thématique de l'emploi et de l'inclusion professionnelle a continué à mûrir au sein de Solidarités et nos travaux s'inscrivent pleinement dans le sens de la nouvelle loi Plein Emploi. En 2024, nous avons pour objectif d'aboutir, en lien avec le Groupe SOS, à un plaidoyer sur la remobilisation par l'emploi, intégrant des thématiques propres à notre association.

AP : Au niveau du handicap, le thème central de l'année a été la participation des personnes accompagnées et l'implication des aidants, souligné à travers la Journée des cadres de l'association et le lancement du projet « Trait d'Union ». Cette dynamique se poursuivra en 2024, marquant une nouvelle étape dans l'acculturation, le repérage, et le partage des bonnes pratiques. Un temps de travail sur l'auto-détermination a également été organisé en octobre dernier auprès des directions et directions adjointes. Sur ce sujet, il est important de dépasser nos préjugés et d'aller toujours plus loin. En somme, chaque étape franchie en appelle une nouvelle !

En savoir +

Retrouvez plus d'informations sur les projets du Groupe SOS Solidarités en lien avec la Vie Intime, Amoureuse et Sexuelle des personnes en situation de handicap à la page 30.

Des informations complémentaires au sujet de la remobilisation professionnelle des personnes éloignées de l'emploi sont disponibles à la page 22.

Que pouvez-vous nous dire de vos axes de travail pour 2024 ?

AP : Plusieurs sujets seront au cœur de nos travaux en 2024. Tout d'abord, la Vie Intime, Amoureuse et Sexuelle (VIAS).

Ce n'est pas un thème nouveau au sein de l'association, car il figurait déjà dans les revendications de notre plaidoyer Handicap en 2021.

Au fil des années, nous avons développé des outils et méthodes d'accompagnement pour permettre aux professionnels et aux personnes accueillies d'exercer pleinement leur droit à l'intimité. À présent, il est nécessaire d'objectiver les effets et de poursuivre cette démarche, en particulier auprès des enfants, des adolescents et des personnes présentant des troubles du spectre de l'autisme.

En parallèle, nous progressons sur les thèmes de la santé sexuelle et de la prévention des violences envers les enfants et les personnes en situation de handicap.

Marie Rabatel, présidente de l'Association francophone de femmes autistes et membre de la Ciivise*, est intervenue auprès de toutes les directions lors d'un séminaire en mai dernier. Nicolas Valet, directeur national Justice, pilote depuis quelques mois un groupe de travail transversal sur le repérage des violences dans nos établissements afin d'accompagner les victimes : ses conclusions profiteront aussi aux personnes en situation de handicap que nous accompagnons.

JFM : Quant à moi, j'animerai en 2024 un tout nouveau groupe de travail autour du Développement durable, sous le sponsorat de Chantal Mir, notre Directrice générale. Nous sommes convaincus que la transition écologique doit aussi être solidaire : il est donc fondamental que notre association s'empare de ce sujet et sensibilise ses salariés et les personnes accompagnées à son importance.

* Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants

Avec la Direction des Ressources Humaines

Faire face aux enjeux d'attractivité, de fidélisation et d'évolutions des compétences.

Nos actions 2023

Pour la prise en compte de la santé au travail et du handicap

En 2023, le Groupe SOS Solidarités a lancé sa politique interne en matière de Santé au travail et handicap, avec le recrutement de Vanessa Megdoud, Responsable nationale. La Direction des Ressources Humaines a choisi d'associer ces deux sujets et de les faire porter par une même personne, car parler du handicap au travail, c'est nécessairement parler de la santé des salarié·e·s, de leurs conditions de travail, de pénibilité, de prévention des risques professionnels et psycho-sociaux, et enfin d'usure professionnelle. Au cours de l'année, une campagne de sensibilisation sur la RQTH a été déployée auprès de l'ensemble des collaborateur·rice·s, et des ateliers théâtre forum organisés afin de déconstruire les préjugés et de partager les bonnes pratiques. Une formation spécifique a également été mise en place pour les managers. Enfin, une campagne de communication a été largement diffusée à l'occasion de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées, avec des témoignages de salarié·e·s portant sur les différentes raisons d'entreprendre une démarche RQTH.

L'objectif du Groupe SOS Solidarités est aussi de lutter contre la désertion professionnelle : désormais, un courrier est envoyé de manière systématique aux collaborateur·rice·s en arrêt depuis plus d'un mois, afin de leur présenter les dispositifs s'offrant à eux pour mieux appréhender leur reprise.

Pour le développement des compétences managériales

En 2021, le Groupe SOS a établi un référentiel de 37 compétences managériales et y a associé un système d'autoévaluation et d'évaluation par le manager de proximité.

En 2023, l'association a identifié parmi elles les 10 compétences clés que devaient s'approprier ses managers. Pour ce faire, des ateliers autour de ces compétences ont été organisés avec les salarié·e·s cadres lors des Journées des équipes. Ce travail a permis de faire remonter les besoins et préconisations de ces dernier·e·s pour s'approprier les différentes compétences.

Sur cette base, le Groupe SOS Solidarités a pu mettre en place un plan d'actions, comprenant par exemple : la refonte du parcours manager avec des modules de bases et des modules à la carte, la mise en place d'un guide des directions, des échanges de pratiques sur les territoires pour les managers, la promotion du tutorat...

Pour l'attractivité des métiers

L'attractivité des métiers est le sujet sur lequel le Groupe SOS Solidarités a le moins de prise, car en lien direct avec la revalorisation des salaires dans le secteur. L'association est directement impliquée dans les négociations de branche AXESS, en vue de la détermination d'une convention collective unique étendue. **En interne, la Direction des Ressources Humaines travaille sur la qualité de vie au travail et a cette année renégocié l'accord afin d'en faire un outil d'attractivité et de fidélisation des collaborateur·rice·s.** Par exemple, un droit à un vis ma vie a été mis en place, permettant aux salarié·e·s de pouvoir faire une immersion dans un autre établissement, pour découvrir un autre métier ou un autre type de public. La semaine de 4 jours est également testée dans plusieurs établissements, ou une plus grande flexibilité horaire afin de répondre aux attentes des candidat·e·s. **Enfin, un plan d'action a été déployé à l'issue du baromètre social réalisé en 2023, avec comme axes prioritaires la valorisation des collaborateur·rice·s sans levier salarial et la gestion du stress chez les cadres.**

Pour la formation des professionnel·le·s

Le Groupe SOS Solidarités a toujours eu un plan de développement des compétences ambitieux. Mais ces dernières années, l'association a eu des difficultés pour l'honorer, ne parvenant pas à dégager ses professionnel·le·s de leur poste en raison de tensions au niveau des recrutements. Le Groupe SOS Solidarités a donc décidé d'orienter ses fonds différemment, et de donner la priorité aux formations individuelles diplômantes et qualifiantes. L'association recrutant de plus en plus de professionnel·le·s non diplômé·e·s, il est nécessaire de les accompagner sur des formations qualifiantes, indispensables à leur prise de fonction. Pour ce faire, le Groupe SOS Solidarités souhaite créer un socle de base et des modules complémentaires, en lien avec ses principaux domaines d'expertise. Ces modules pourraient être en partie animés par des salarié·e·s expert·e·s. D'autre part, **le Groupe SOS Solidarités souhaite, par le biais de la formation, fidéliser les collaborateur·rice·s voulant évoluer en interne pour prendre plus de responsabilités.**

En chiffres

Pour l'association (hors filiales) :

Nombre de salarié·es :

3 630
[soit 3 412,68 ETP],
dont 2 657 femmes
et 973 hommes

Le taux moyen d'ancienneté :

5,16

Le taux d'emploi de salarié·es en situation de handicap :
4,64 % [l'évolution du taux par rapport à 2022 : 33,72 %]

Nombre d'alternant·es :

147

Pour le secteur Solidarités :

Nombre de salarié·es :
5 000 [soit 4 309,56 ETP]

#3 questions à...

Béatrice Riccardi,

Directrice des Ressources Humaines



1

Quels ont été les grands enseignements du baromètre social en 2023 pour le secteur Solidarités ?

Malgré une légère baisse de la participation, les salariés ont exprimé plus de satisfaction au travail que sur l'exercice précédent et ont formulé beaucoup d'idées !

Nos résultats se sont améliorés sur des enjeux majeurs tels que la reconnaissance au travail, l'organisation et l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée. Sur le volet de la reconnaissance, cela montre que nos salariés ont perçu notre mobilisation auprès des fédérations patronales et des financeurs pour une revalorisation de nos métiers. C'est aussi le résultat de nos anticipations et/ou élargissements des mesures Laforcade et Ségur, ou encore de la mise en place de primes de fidélisation et de partage de la valeur au sein de l'association, toujours dans l'objectif de revaloriser les plus bas salaires.

2

Le secteur du médico-social connaît d'importantes difficultés de recrutement.**Quels sont les engagements et réponses du Groupe SOS Solidarités pour faire face à ces enjeux d'attractivité ?**

Trois axes de travail ont été définis.

Tout d'abord, **la reconnaissance**. Un plaidoyer pour la revalorisation des salaires et des métiers est actuellement porté par le Groupe SOS aux côtés d'autres acteurs du médico-social. Un guide des bonnes pratiques, visant la revalorisation des collaborateurs sans levier salarial ainsi que la reconnaissance de l'expertise au sein du secteur Solidarités, est en cours d'élaboration. Nous avons également révisé l'accord sur la qualité de vie au travail dans cette optique.

Ensuite, **l'organisation**. En effet, nous sommes conscients d'être le secteur le plus complexe : en termes de diversités d'activités, d'éclatement sur le territoire, de taille de structure... Nous allons donc clarifier les responsabilités de chacun et renforcer la communication, pour améliorer la coordination au sein du secteur.

Enfin, **la gestion du stress** pour les fonctions de direction. Des actions seront entreprises pour traiter le stress lié à la planification et à la charge de travail des salariés, ainsi que pour équilibrer la vie professionnelle et personnelle. Cela inclura la mise en place d'une charte sur le droit à la déconnexion, des actions de formation par le biais de la refonte du parcours manager, et un soutien collectif avec des échanges de pratiques entre directeurs sur les territoires.

3

Quels seront les défis et les projets phares de la Direction des Ressources Humaines pour l'année à venir ?

En 2023, nous avons lancé de nombreux projets, qu'il s'agira de consolider en 2024.

Sur le volet de la Santé au travail et du handicap, **nous allons poursuivre nos efforts sur la prévention des risques professionnels**. Nos établissements Handicap Ile-de-France seront ainsi accompagnés par la Caisse Régionale d'Assurance Maladie afin d'élaborer un plan de prévention des risques professionnels. Les enjeux sont importants sur ce type d'établissements, qui font face à des taux d'accidents du travail et d'absentéisme importants, conduisant de fait à une dégradation des conditions de travail et de l'accompagnement.

Ces travaux vont se dérouler en 3 phases : le diagnostic de l'existant et la définition des périmètres de responsabilité, la formation des interlocuteurs, et enfin la construction d'un plan d'action. Le périmètre Handicap Ile-de-France servira ainsi de pilote : la méthodologie et le plan d'action validés pourront ensuite être déployés sur l'ensemble de nos activités et de nos territoires.

Toujours dans le cadre de la prévention des risques professionnels mais également de l'amélioration de la qualité de l'accompagnement, **nous nous sommes fixé pour objectif de former deux professionnels par établissement aux premiers secours en santé mentale**. En 2023, nous avons déjà formés 171 personnes et 20 sessions de formation sont planifiées pour 2024. Je me suis moi-même formée, car les services RH sont souvent en première ligne pour détecter la souffrance des collaborateurs ou pour accompagner les managers qui s'inquiéteraient d'une situation avec un membre de leur équipe.

Avec la Direction Qualité

Faire en sorte que les personnes accueillies soient actrices de leur accompagnement.

Nos actions 2023

Soutenir la participation des personnes accompagnées

Le Groupe SOS Solidarités accorde une importance cruciale à la participation active des personnes accueillies dans ses établissements et services sociaux et médico-sociaux, tant au niveau de leur propre accompagnement, que dans le fonctionnement de leur structure d'accueil, ou encore à l'échelle globale de l'association.

Depuis deux ans, les journées des cadres organisées par la direction générale sont dédiées à définir les conditions de partenariats entre personnes accueillies et professionnel-le-s, afin de faire évoluer les pratiques et les organisations en interne. Le but ? Renforcer toujours plus l'auto-détermination des personnes accompagnées, afin qu'elles deviennent véritablement actrices de leur accompagnement et de leur vie citoyenne.

La Direction Qualité envisage également la création d'un guide pour une réflexion politique plus approfondie sur ce sujet, construit avec les personnes accueillies.

Faire de la bientraitance l'affaire de toutes et tous

Le Groupe SOS Solidarités accorde une priorité absolue à la bientraitance des personnes accueillies et accompagnées.

L'association déploie ainsi dans tous ses établissements une politique active de prévention de la maltraitance, impliquant la mise en place de diverses mesures telles que des procédures d'alerte, formations, analyses des pratiques professionnelles ou encore audits internes.

L'objectif de ces mesures est de prévenir et réduire les risques, d'accompagner les équipes dans leur posture professionnelle et de garantir à chaque personne un environnement sécurisé, bienveillant et respectueux de ses droits et de sa dignité.

En 2023, le Groupe SOS Solidarités a diffusé à l'ensemble des professionnel-le-s un guide sur la bientraitance visant à susciter une réflexion continue au sein des équipes. Dans le cadre de la réforme de l'évaluation, tous les établissements ont également réalisé leur autoévaluation, selon le référentiel de la Haute Autorité de Santé (HAS) en matière de bientraitance. Enfin, des référent-e-s ont été formé-e-s dans chaque région pour accompagner les équipes, et la thématique de la bientraitance a nouveau intégrée dans les plans de compétences afin de renforcer les aptitudes et la sensibilisation de tou-te-s. **Le Groupe SOS demeure résolument engagé à maintenir les normes les plus élevées en matière de soins et d'accompagnement, dans un profond respect de la personne.**

En chiffres

La sensibilisation des professionnel-le-s :

75% des professionnel-le-s sont sensibilisé-es à la démarche Qualité et Gestion des risques

90% des professionnel-le-s connaissent les modalités de recueil des réclamations et des plaintes des personnes accueillies

87% des professionnel-le-s connaissent les modalités de déclaration des événements indésirables

L'implication des personnes accompagnées :

80% des activités sont organisées à l'initiative des personnes accompagnées [4% toujours, 36% souvent, 40% parfois]

62% des personnes accueillies sont consultées dans la mise en place des outils

81% des projets personnalisés sont co-construits avec les personnes accompagnées

57% des personnes accompagnées participent aux réunions les concernant

La gestion des événements indésirables :

2 370 déclarations d'événements indésirables dont 45 déclarations « alerte crise »

Parmi les événements indésirables les plus déclarés :

24% relèvent de la violence physique

23% relèvent de la violence verbale

16% relèvent du non-respect des procédures, protocoles et du règlement intérieur et du règlement de fonctionnement

64% de déclarations clôturées

117 établissements ont participé à la campagne de tableau de bord qualité.

Structurer la Direction Qualité

En 2023, la structuration de la Direction Qualité et du réseau a été finalisée, définissant clairement les rôles et les missions de chacun-e.

Ainsi, la Directrice Qualité supervise la mise en œuvre des politiques qualité, coordonne les activités liées à l'amélioration continue et est la garante du respect des normes et réglementations en vigueur. La Responsable Qualité nationale assure la coordination entre les régions et l'harmonisation des pratiques. Enfin, les Responsables Qualité régionaux jouent un rôle crucial dans l'application des politiques au niveau des territoires, en apportant leur soutien aux établissements.

Cette organisation vise à renforcer l'efficacité de notre approche qualité et à assurer une mise en œuvre cohérente dans toutes les régions.

Le manuel qualité revisité joue également un rôle clé dans cette démarche, en fournissant à toutes les équipes un référentiel commun, aligné sur les valeurs du Groupe SOS Solidarités.

#3 questions à...

Shérazade Khinache,

Directrice Qualité



1

Globalement, comment se sont déroulés les évaluations des établissements, suite à la réforme de l'évaluation et à la réforme des Conseils de la Vie Sociale ?

38 établissements du Groupe SOS Solidarités ont été évalués en 2023. Globalement, ces évaluations se sont déroulées de manière harmonieuse. En effet, l'organisation d'audits préalables, réalisés en collaboration avec les équipes de direction et les responsables qualité régionaux, a facilité la préparation des équipes. Nous avons adapté la procédure d'audit qualité interne pour répondre aux attentes des directions et aux critères impératifs du référentiel HAS, notamment en matière de bientraitance.

Cette démarche d'évaluation, alignée sur notre stratégie sectorielle à horizon 2025, vise à mobiliser les équipes pour une amélioration continue de nos pratiques. Au sein de notre association, elle s'appuie autour de quatre valeurs fondamentales : le pouvoir d'agir des personnes accueillies, le respect des droits fondamentaux, l'approche inclusive des accompagnements et la réflexion éthique des professionnel·le·s.

En définitive, je dirais que **ces évaluations ont été des moments de réflexion constructive pour les équipes et les personnes accompagnées. Elles nous ont permis de renforcer notre démarche qualité, et guideront nos actions futures pour garantir des services toujours plus adaptés aux souhaits et aux besoins des personnes accueillies et accompagnées, quel que soit leur parcours de vie, afin qu'elles aient leur place dans la société..**

2

En 2023, le Groupe SOS Solidarités a organisé une journée de travail autour de la participation des personnes accueillies pour ses équipes, à Saint-Denis. Qu'est-ce qui est ressorti de cette journée ?

Pour la deuxième année consécutive, le Groupe SOS Solidarités a organisé une journée dédiée à la participation des personnes accueillies, rassemblant 300 cadres, personnes accueillies, référent·e·s et intervenant·e·s pairs externes. L'objectif était de fournir des pistes concrètes pour renforcer l'implication des personnes accompagnées, au-delà des témoignages.

La journée a été rythmée par des ateliers théâtre-forum explorant différents aspects de la participation, animés par les équipes de l'association Souffleurs de sens.

Des groupes de travail ont également permis d'aborder des sujets clés comme l'implication des personnes accompagnées dans la gouvernance des établissements, ou encore la participation des personnes accompagnées sur des dispositifs en diffus ou hors-les-murs.

Les défis de la participation ont été mis en lumière par les participant·e·s, soulignant l'importance de créer un environnement de confiance, de respect mutuel et d'écoute. La nécessité d'outiller et de former les personnes accompagnées et les directions a été soulignée, ainsi que la prise en compte des besoins individuels et l'utilisation de méthodes de communication adaptées.

3

Quels seront les défis et les projets phares de la Direction Qualité pour l'année à venir ?

En 2024, la Direction Qualité a de nombreuses ambitions :

- **La définition et la mise en œuvre d'une stratégie favorisant la participation active des personnes accompagnées dans la vie de nos établissements**, en adoptant une approche plus inclusive et centrée sur leurs besoins individuels.
- **La révision approfondie de nos protocoles d'hygiène environnementale** et la mise en œuvre de mesures innovantes pour assurer un environnement sûr et sain pour toutes et tous dans nos établissements.
- **Le renforcement de notre réactivité face aux urgences**, notamment en ce qui concerne la gestion des situations critiques et imprévues.

En relevant ces défis et en concrétisant ces projets, la Direction Qualité continuera à jouer un rôle essentiel dans l'amélioration continue des pratiques de l'association, et dans la préservation du bien-être des personnes que nous accompagnons !

« La participation, c'est mettre la personne accueillie non pas au centre, mais autour de la table. Ça veut dire que leur voix compte autant que celles des professionnels. »

Citation de Mustapha Sallali, Coordinateur de projet Croix-Rouge française – Intervenant PAIRS et Référent pair EPoP national, lors de la journée des cadres de Groupe SOS Solidarités

Avec la Direction de la Performance

Optimiser l'organisation et la transversalité au sein de l'association.

Nos actions 2023

L'élaboration d'un Guide des directions d'établissement

Le projet d'édition d'un Guide des directions d'établissement, ancien au sein de l'association, se concrétise en 2024 suite aux travaux menés tout au long de l'année 2023.

Ce guide est le fruit d'un groupe de travail composé de représentants des diverses expertises, territoires d'intervention, situations et niveaux hiérarchiques. Structuré en 10 parties, il offre une vision complète des moyens de pilotage des activités des établissements par les directions. Il a été élaboré à la suite d'un recensement des besoins et des attentes à tous les niveaux. Ce travail a permis de formaliser de manière globale les attendus, processus, éléments utiles, notamment pour des domaines où cette formalisation et recensement n'avaient pas été encore effectués.

L'évolution des systèmes de reporting

La transformation des systèmes de reporting découle des audits organisationnels réalisés en 2022, des restructurations effectuées, et s'aligne sur la nécessité d'établir un plan d'actions associatif. Cette évolution est également liée à la révision intermédiaire des objectifs du Groupe SOS Solidarités à l'horizon 2025. Les systèmes de reporting servent à trois objectifs principaux : faciliter le pilotage à tous les niveaux, garantir les contrôles et mettre en place des mesures d'évaluation. Incidemment, cela a conduit à devoir améliorer les systèmes de classement documentaire et des opérations au siège, offrant une meilleure visibilité des actions, des organisations et des chaînes fonctionnelles. Concrètement, des travaux en cours, notamment avec la Direction du contrôle de gestion, visent à standardiser, systématiser, voire automatiser et centraliser les éléments du reporting.

En chiffres

26 membres, contributeurs et relecteurs mobilisés concernant le Guide des directions d'établissement

118 actions portées au plan associatif

1 organisation administrative Siège consolidée

#3 questions à...

Grégory Lagrange,

Directeur de la Performance



1 Comment le Groupe SOS Solidarités a-t-il mis en œuvre son plan d'action associatif en 2023 ?

En 2022, l'audit organisationnel que j'ai réalisé a conduit à la formulation de 83 propositions. Avec les restructurations opérationnelles effectuées, il est devenu impératif de mettre en place un plan d'actions associatif global. **L'objectif était d'obtenir, dès le niveau du comité de direction du Groupe SOS Solidarités, un consensus sur les actions à entreprendre, mobilisant ainsi de manière collaborative les directions opérationnelles et les fonctions support.** Ces actions s'alignent également sur les objectifs renouvelés de la stratégie Horizon 2025 et constituent les axes prioritaires de travail des fonctions sièges.

Dans ce contexte, mon rôle a consisté à recenser les actions formulées, à consolider les éléments et à contribuer à la systématisation, la priorisation et l'édition de ce travail. Le plan d'actions clôturé pour l'année 2023 a fait l'objet d'une première évaluation. À ce jour, le plan compte 118 actions à poursuivre, à mener ou à lancer en 2024.

2 Où en est le Groupe SOS Solidarités aujourd'hui concernant sa mesure d'impact social ?

Aujourd'hui, la mesure d'impact social relève essentiellement de l'étude empirique. Elle se fait via les établissements, les expertises métiers et l'évaluation des actions, et souvent de manière très qualitative. Mais nous devons admettre que nous n'avons pas encore déployé une démarche globale et validée. Il faut, avec modestie, envisager de revisiter cette question.

Des éléments sont favorables : des directions territoriales ont été systématisées. Les outils, notamment les systèmes d'information, sont en voie de refonte ou d'uniformisation. Le tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social s'élargit. La généralisation des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) entraîne

également le suivi d'indicateurs de performance et d'impact. Des éléments internes, liés à notre fonctionnement par expertises métiers ou par le déploiement d'outils de reporting et de pilotage uniformisés, sont également favorables. Ainsi, l'édition d'indicateurs clés, généralisés voire par typologie de dispositif, peut être mieux appréhendée.

3 Quels seront les défis et les projets phares de la Direction de la Performance pour l'année à venir ?

Les chantiers à venir sont multiples ! L'appui aux directions bien sûr, incluant la diffusion et le déploiement du nouveau Guide, ainsi que sa première évaluation et sa mise à jour annuelle déjà à envisager. Le sujet de **l'accompagnement des directions**, surtout celles nouvellement arrivées, sera aussi abordé.

La **consolidation des fonctions administratives au Siège** se poursuivra également, suite au recrutement d'un nouveau Cadre administratif et d'une nouvelle assistante pour conduire le service, avec le soutien d'une secrétaire. Concernant l'animation et l'accompagnement des fonctions administratives et de secrétariat, un programme sera proposé à tous les établissements dès le printemps 2024. La mise à jour du Guide des assistantes administratives sera notamment envisagée.

Pour les reportings, un tableau unique centralisé est en cours de développement pour faciliter les pilotages, les comptes rendus et le suivi des données clés. En collaboration avec les directions supports et les filières métiers, **l'identification des indicateurs essentiels de performance et d'impact** sera à aborder.

Avec la Direction du Patrimoine Immobilier

Construire, développer et rénover le patrimoine de l'association.

Nos actions 2023

Créée en mars 2023, la Direction du Patrimoine Immobilier a depuis mené de nombreux chantiers :

- La rénovation des chambres de la Maison d'accueil spécialisée (MAS) d'Ormesson
- La construction d'un espace détente à l'Externat médico-professionnel (EMPRO) Edelweiss au Raincy
- La création d'une salle calme et la remise en état de l'infirmerie du Service d'éducation spéciale et de soins à domicile de Créteil

Un objectif en particulier a motivé ces projets : **l'amélioration des conditions d'accueil et de vie des personnes accompagnées, et l'amélioration des conditions de travail des professionnel·les du Groupe SOS Solidarités.**

J'ai également travaillé avec les directions territoriales à l'organisation des compétences techniques sur les terrains (recrutement, rémunération...), travail qui se poursuit en 2024.

Les projets de 2024

De multiples projets immobilier verront le jour en 2024 :

- Le déménagement de la MAS Giovannelli à Neuilly-sur-Marne
- La création de deux étages supplémentaires à l'Institut médico éducatif (IME) Anatole France à Créteil
- L'agrandissement de l'IME Le Nid au Raincy
- La création d'un réfectoire et d'une cuisine à l'EMPRO Edelweiss
- La construction d'un accueil de jour à la MAS d'Ormesson
- La création de lieu de vie et d'espaces collectifs au Centre d'hébergement d'urgence Plurielles pour femmes à Paris
- La création d'hébergements au Foyer de vie Le Cottage à Chelles
- L'extension de la MAS Monique Mèze à Evry-Courcouronnes
- La création d'un nouvel établissement à Etampes

En chiffres

60
bâtiments
d'accueil collectifs

10
projets de plus de 3M d'euros
d'investissement prévus en 2024

Plus de
120 personnes
dans les métiers
de la filière technique

#3 questions à...

Laurent Villa,

Directeur du Patrimoine Immobilier



1 | Ton parcours avant de rejoindre le Groupe SOS ?

Après deux ans de service dans la Marine et une décennie à la tête de ma propre entreprise de bâtiment, j'ai rejoint le groupe Malakoff Humanis pour mettre en place une structure de gestion de patrimoine et de maintenance. J'ai toujours été intéressé par les challenges techniques, donc mon parcours inclut des postes de direction dans des entreprises très variées : construction de salles de cinéma, de crèches, restructuration d'un terminal à l'aéroport d'Orly... Il y a quelques années, mon expérience dans le secteur des centres commerciaux m'a progressivement conduit à me sentir déconnecté de mes valeurs. **L'impact du COVID-19 m'a motivé à rejoindre le secteur associatif. C'est pour cela que j'ai répondu à l'offre du Groupe SOS Solidarités : j'ai été immédiatement attiré par le projet, centré sur le social, le soin, l'intérêt collectif.**

2 | Comment définirais-tu ton poste ?

Je suis rattaché à la Direction générale, où je pilote, en collaboration avec la Coopérative Immobilière du Groupe, les chantiers de construction et de rénovation de l'association. Je contribue également à la structuration d'une filière pour la gestion technique du patrimoine, en participant au recrutement des responsables et en soutenant les équipes dans leurs activités au quotidien. Je les aide par exemple dans la validation des devis, les choix techniques, en essayant toujours d'impulser une réflexion et une politique sur les aspects environnementaux, notamment autour des consommations et de l'énergie. Je travaille également à la recherche de subventions pour nos gros chantiers.

3 | Quels seront les défis et les projets phares de la Direction Technique et Immobilière pour l'année à venir ?

L'un de mes gros enjeux consiste à rechercher une cohérence parmi les 120 agents techniques de l'association, en termes de compétences, de formation et de rémunération.

Nous allons mettre en place un premier séminaire en 2024, pour favoriser la collaboration sur la gestion du patrimoine, la maintenance des bâtiments, et pour sensibiliser les agents aux nouvelles réglementations en matière de sécurité, notamment en tant qu'établissements recevant du public. Une attention particulière sera accordée à la sensibilisation environnementale. Un autre enjeu serait d'établir une collaboration avec mes homologues dans les autres secteurs du Groupe SOS, pour explorer les opportunités de collaboration et de synergie.

Avec la Direction Administrative, Comptabilité et Finances

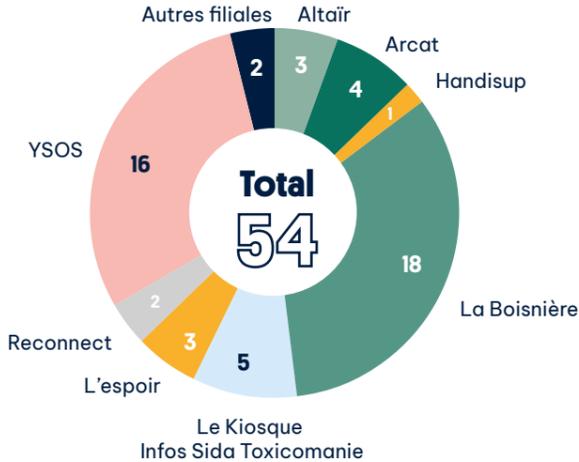
Accompagner la transformation de la gestion financière et comptable du Groupe SOS Solidarités.

Le secteur Solidarités regroupe l'Association Groupe SOS Solidarités et 14 filiales associatives pour un volume d'activité total 2023 de 399 M€ dont 396 M€ de produit d'exploitation, soit une croissance de près de 10% par rapport à l'année 2022.

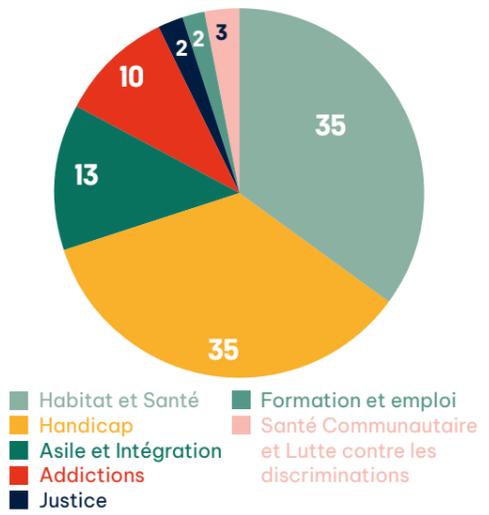
Les activités se développent sur les 3 domaines suivants : Habitat & Santé, Handicap et Asile & Intégration. On notera notamment l'ouverture de plusieurs Centres d'Hébergement d'Urgence et le démarrage du programme AGIR, pour l'emploi et le logement des personnes réfugiées, dans plusieurs régions.

Le Groupe SOS Solidarités, comme toutes les associations du secteur médico-social, a dû faire face au contexte inflationniste d'une ampleur inédite (énergie, alimentation, charges locatives etc.) et à un manque de financements pour couvrir tous les surcouts.

Volume d'activité par filiales associatives (en M€)



Répartition de l'activité par domaines d'expertise (en %)



Répartition du volume d'activité par entité juridique en M€

Association Groupe SOS Solidarités : **342 M€**

Filiales associatives : **54 M€**

396 M€ d'activité en 2023*

*total des produits d'exploitation du secteur Solidarités

#3 questions à...

Stéphane Frémont,

Directeur administratif et financier



1 Où en est-on du projet DEFIS concernant la refonte du logiciel comptable des Groupe SOS Solidarités et Groupe SOS Jeunesse ?

Le projet DEFIS vise au remplacement de nos systèmes d'information financiers qui, nous l'espérons, aboutira au 1er janvier 2026.

Cette migration marque **un tournant majeur pour la gestion financière et comptable des entités du groupe**, et nous sommes impatients d'utiliser nos futurs outils. Ce projet, qui va mobiliser de nombreux collaborateurs, a pour objectifs de moderniser et pérenniser nos systèmes, d'améliorer leur efficacité, de sécuriser nos flux financiers, de faciliter le pilotage et la prise de décisions mais également de préparer l'avenir avec l'obligation, à terme, d'émettre, de recevoir, et donc de traiter des factures électroniques.

Au-delà des outils, il s'agit d'un projet plus large de transformation de la fonction finance, nous permettant de faire évoluer notre organisation, fluidifier nos processus et optimiser nos pratiques. Et ces évolutions vont toucher l'ensemble des périmètres de Solidarités, des établissements à la Direction Générale, et pas uniquement les équipes financières. Plus concrètement, **notre volonté est aussi de faciliter le travail quotidien des utilisateurs et de leur faire gagner du temps. Ce point fait partie intégrante de nos réflexions, et ceci depuis l'origine du projet en 2022.**

Nous sommes aujourd'hui dans une des phases les plus importantes : l'expression de nos besoins fonctionnels et la conception de la solution avec l'intégrateur et l'éditeur de la solution SAGE FRP 1000. Cette phase, d'une durée de 6 mois, mobilise de manière intense des personnes clés de ma direction. Et il n'est pas toujours évident de gérer en parallèle la conduite de ce type de projet avec les travaux financiers du quotidien et le respect des nombreuses échéances de production que nous avons dans l'année... Mais nous sommes nombreux à vouloir disposer le plus rapidement possible de nos nouveaux outils !

2 À nouveau cette année, un séminaire a réuni l'ensemble des cadres financiers, comptables et de gestion du Groupe SOS Solidarités. Que retenir de ces deux jours ?

Nous nous réunissons désormais 2 fois dans l'année, au printemps et en hiver, et pendant 2 jours avec les cadres financiers du secteur. C'est une demande des équipes, qui réparties sur l'ensemble du territoire, n'ont pas d'autres moments pour se retrouver entre pairs. Comme toujours, **le premier objectif est de nous sortir du quotidien, de nous retrouver pour échanger sur nos pratiques ou problématiques communes et de réfléchir collectivement sur les enjeux à venir de la fonction finance.**

Notre dernier séminaire a eu lieu en décembre en Ile-de-France. Nous avons abordé le contexte économique actuel et les enjeux financiers de 2024, l'amélioration du pilotage et évidemment les outils et le projet DEFIS. L'optimisation de notre fonctionnement et le renforcement de la coordination entre les différents métiers de la fonction finance sont des thématiques que nous travaillons à chaque séminaire en ateliers, par petits groupes.

3 Quels seront les défis et les projets phares de la Direction Administrative, Comptabilité et Finance pour l'année à venir ?

Evidemment le projet DEFIS, dont nous venons de parler, est le projet majeur de la Direction Administrative et Financière et pour les 2 années à venir. Mais le contexte économique et d'inflation actuel, ainsi que les incertitudes sur les financements de l'action sociale et médico-sociale, nous obligent à mieux piloter nos finances au jour le jour. Comme je l'avais dit l'année dernière, l'attractivité RH et la fidélisation est un enjeu majeur si nous voulons avoir les ressources nécessaires pour l'accompagnement de notre développement. C'est un sujet de préoccupation quotidienne. **Je profite de ces quelques mots pour remercier chaleureusement et féliciter chaque membre de l'équipe pour le travail accompli !**

Avec la Direction des Systèmes d'Information

Accompagner la transformation numérique des activités.

Le Dossier Usager

Dès 2022, le Groupe SOS Solidarités a choisi de mettre en place un nouveau Dossier Usager Informatisé (DUI) au sein des structures accueillantes des personnes en situation de handicap. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du programme « ESMS numérique », qui vise à généraliser l'utilisation du numérique dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux. Le dossier usager informatisé est un logiciel qui centralise l'ensemble des informations administratives, socio-éducatives, médicales et paramédicales des usager.e.s. Il permet de mieux accompagner les personnes accueillies en facilitant la collaboration et le partage d'information entre les professionnel.le.s et les partenaires.

En 2023, 36 établissements Handicap ont été équipés et accompagnés à l'utilisation du DUI Arcad by Livia. Un nouveau projet a également été entrepris par la DSI pour équiper les établissements du pôle Lutte contre les Inégalités sociales. Afin de répondre aux différentes typologies de structures et de besoins, le Groupe SOS Solidarités a choisi de mettre en place non pas un, mais plusieurs DUI au sein des structures. Actuellement, 31 établissements (LHSS, LAM, CAARUD et ACT) sont dotés d'un nouveau DUI. L'ensemble des CSAPA seront dotés d'un DUI à horizon de la fin 2025.

Le projet facturation

En 2023, la DSI a lancé le projet « Cap Factu ! », qui vise à uniformiser, fiabiliser et automatiser les facturations de l'activité Handicap par la mise en place d'un nouveau logiciel, commun à l'ensemble des établissements. **Ce projet permettra, dès 2024, de disposer d'un outil de facturation centralisé, associé à des process formalisés pour l'ensemble des établissements.**

Ce nouveau logiciel sera simple d'utilisation, interfacé avec l'outil comptable du Groupe SOS Solidarités, et intégrera un module de télétransmission avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

L'harmonisation des supports informatiques

La DSI accompagne les établissements du Groupe SOS Solidarités dans l'harmonisation de leurs prestataires pour le support informatique. En effet, la majorité des établissements font appel à un nombre important de prestataires, de tailles, pratiques et maturités diverses. Ces prestataires sont contractés au niveau local, entraînant un manque de cohérence de gestion, de maîtrise des coûts et une insatisfaction sur la qualité de service. Avec ce projet, la DSI vise une meilleure coordination avec les prestataires retenus, une meilleure connaissance des besoins locaux et une plus grande réactivité.

La gestion des identités numériques

La gestion des identités numériques est disparate au sein du Groupe SOS Solidarités. **Le Groupe SOS a donc souhaité mettre en place, au sein de toutes ses associations, l'« AZURE AD » : une solution cloud centralisée de gestion des identités et des accès des utilisateurs.** L'objectif est de renforcer la sécurité des données et des systèmes informatiques du Groupe SOS, tout en facilitant la gestion des utilisateurs et de leurs accès aux applications et services utilisés par les associations.

#3 questions à...

Marc Briffaud,

Directeur des Systèmes d'Information



1 | Que retiens-tu de l'année écoulée pour la DSI ?

En 2023, je suis particulièrement fier d'avoir consolidé l'équipe de la DSI, avec l'arrivée de plusieurs nouvelles recrues entre novembre 2022 et avril 2023. Aujourd'hui, nous sommes un collectif de 7 personnes avec des compétences de projet et des compétences techniques qui nous permettent de couvrir un large spectre des activités SI pour une association. J'ai le sentiment qu'au sein de la DSI, personne n'est là par hasard : toute l'équipe est très investie, à la fois dans les missions mais aussi dans les valeurs et le projet associatif. **Le cœur et l'investissement que chacun met dans son travail, c'est ce que je retiens tout particulièrement de cette année.**

2 | En 2022, tu avais pour objectif de développer la communication autour des projets de la DSI. Qu'en est-il aujourd'hui ?

En effet, et c'est un sujet sur lequel nous avons beaucoup progressé, même s'il reste bien sûr des pistes d'amélioration ! Désormais, la DSI participe régulièrement aux réunions des directions régionales et territoriales ; nous intervenons aussi lors des séminaires nationaux des activités. Cela nous permet d'écouter les besoins des directeurs et de fluidifier la communication sur les projets. C'est l'occasion de constater aussi que si le sujet des SI n'est pas le cœur de métier de chacun, il intéresse ! **En 2023, les relations se sont aussi bien structurées avec mes homologues DSI au sein des autres secteurs du Groupe SOS : notre réseau s'est densifié et je m'en réjouis !**

3 | Quels seront les projets phares de la Direction des Systèmes d'Information pour l'année à venir ?

La DSI se concentrera sur plusieurs défis pour l'année à venir, tels que :

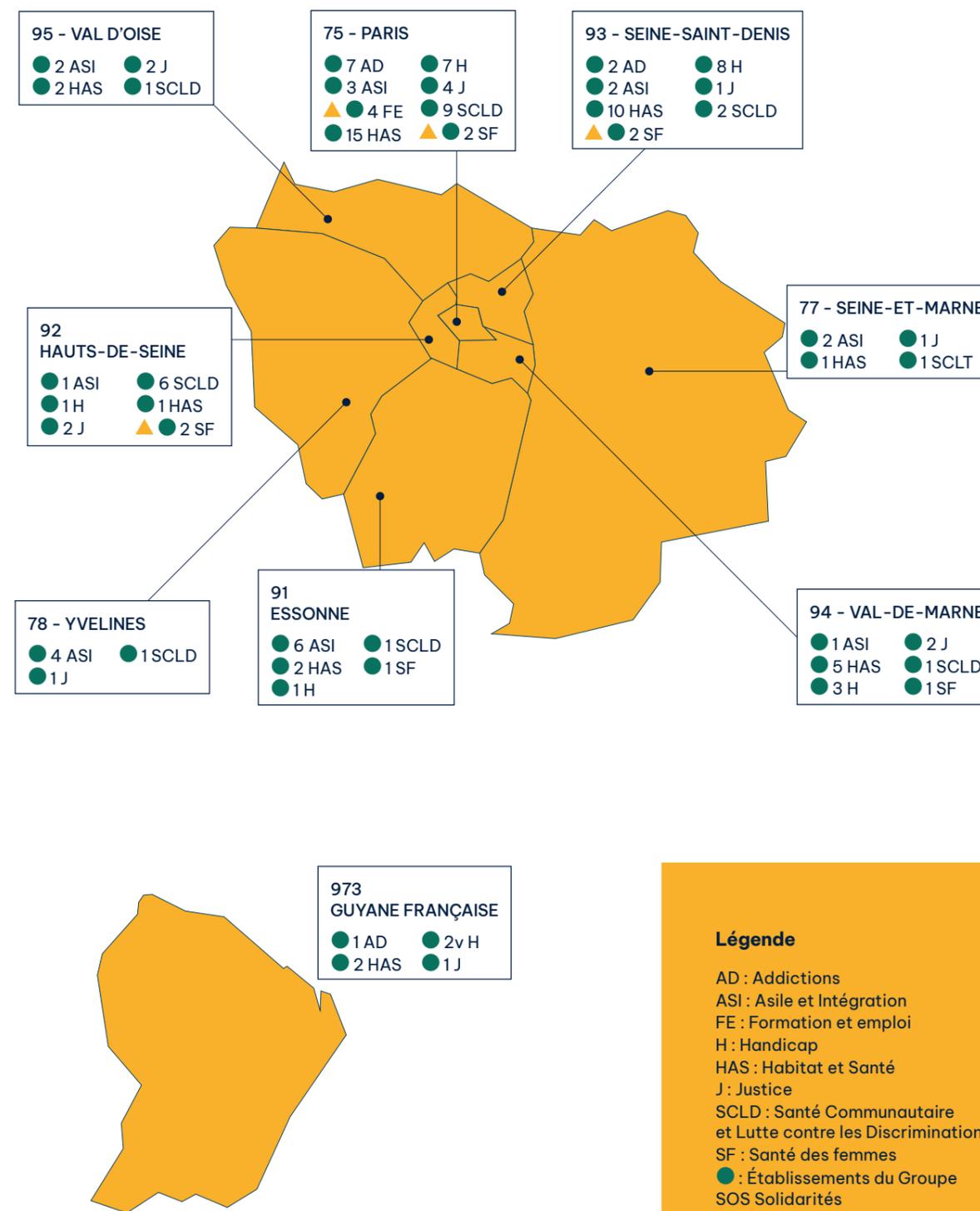
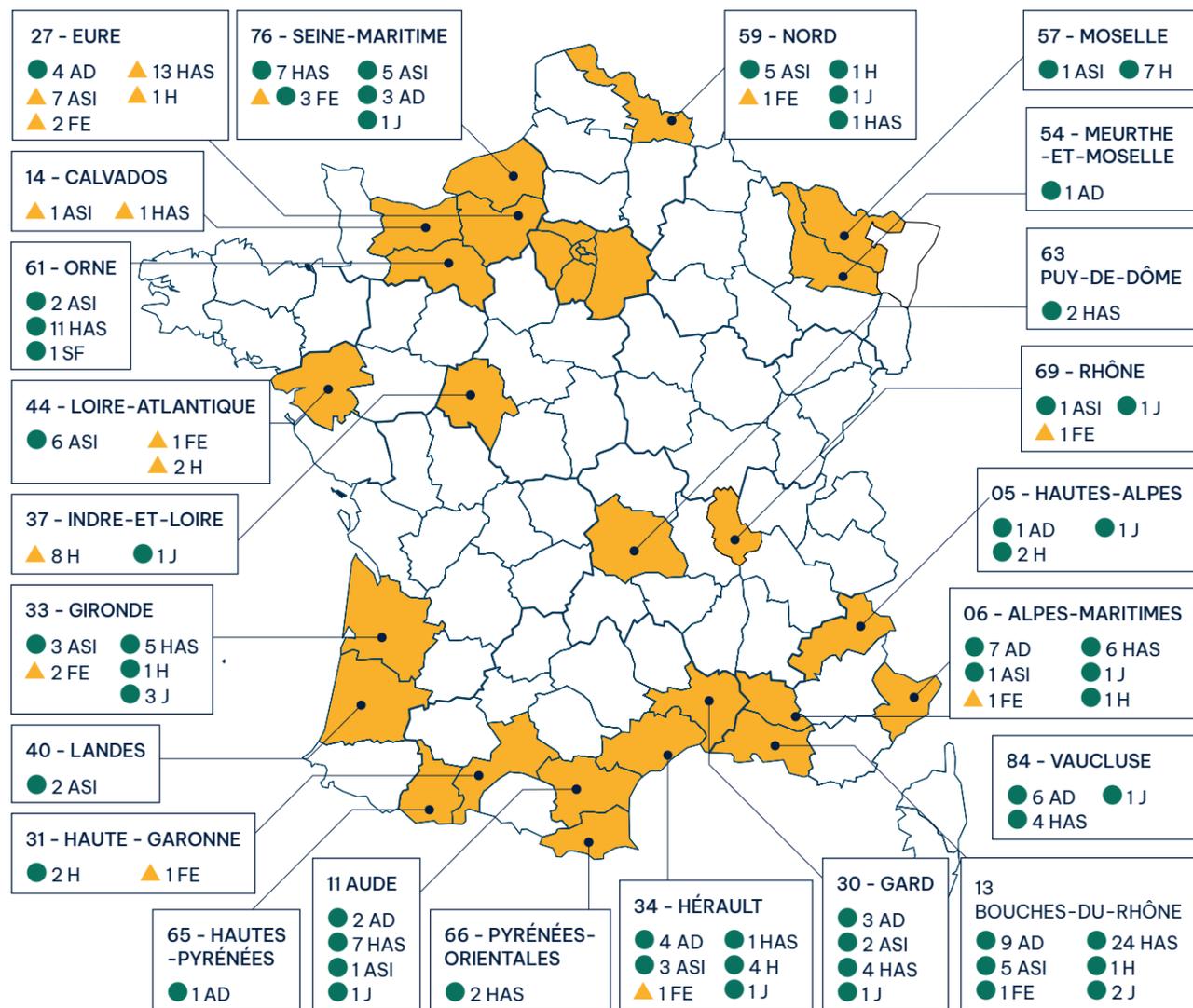
- La validation de la stratégie de déploiement de l'AZUR AD auprès de l'ensemble des directions régionales et territoriales de l'association.
- La poursuite du travail d'harmonisation des prestataires dans les territoires, pour garantir une meilleure coordination et efficacité.
- L'engagement dans le programme national « Care » afin de renforcer la sécurité et la cybersécurité des établissements et services médico-sociaux.
- Le développement continu des services proposés aux établissements de Solidarités, notamment à travers la réflexion et le développement d'applicatifs métiers adaptés aux besoins spécifiques des équipes.

Nous continuerons aussi à mettre l'accent sur la structuration et le renforcement technique, ainsi que sur la sécurité, avec l'objectif de déployer de premières simulations de crise en 2025.

Des établissements et services partout en France

Avec 342 établissements et services en 2023, le Groupe SOS Solidarités est présent sur l'ensemble du territoire métropolitain ainsi qu'en Guyane. Une implantation qui lui permet un large rayonnement et lui offre la capacité de répondre localement aux besoins particuliers des populations.

Des directions territoriales sont présentes dans les différents départements d'implantation afin d'assister les établissements dans la gestion quotidienne, de garantir la mise en oeuvre des politiques associatives, et de coordonner les actions en lien avec les financeurs et les partenaires territoriaux.



Légende

- AD : Addictions
- ASI : Asile et Intégration
- FE : Formation et emploi
- H : Handicap
- HAS : Habitat et Santé
- J : Justice
- SCLD : Santé Communautaire et Lutte contre les Discriminations
- SF : Santé des femmes
- : Établissements du Groupe SOS Solidarités
- : Filiales

Un modèle unique de groupement associatif

Le Groupe SOS Solidarités regroupe en son sein 13 associations filiales. Découvrez-les.

La filialisation associative : de quoi parle-t-on ?

Depuis sa création en 1984, le Groupe SOS a accompagné de nombreuses entreprises sociales et associations à travers son modèle innovant : la filialisation associative. Unique, cette modalité permet de rejoindre le Groupe SOS tout en conservant sa personnalité juridique, son identité et ses équipes. Ainsi, le changement est minime pour les salarié·e·s, qui conservent le même employeur, leur convention collective, leur contrat de travail et les accords collectifs en vigueur.

Le Groupe SOS est une organisation indépendante qui se distingue dans le monde associatif par son approche unique. Depuis près de 40 ans, le Groupe SOS favorise l'innovation, la décentralisation de la prise de décision et la promotion de nouvelles façons d'agir pour contribuer de manière positive à la société.

Arcat



Créée en 1985, Arcat est une association historique de lutte contre le VIH/sida, les hépatites et les discriminations.
Année de filialisation : 2002
Directeur : Nicolas Derche

Checkpoint



Checkpoint est une association qui lutte contre le VIH, les IST et les conduites à risques en proposant une offre de dépistage complète et gratuite afin de favoriser l'accès aux soins pour tou-te-s. Checkpoint combat les discriminations et les inégalités sociales de santé et, en ce sens, cible en priorité les personnes appartenant aux communautés LGBTI+. Il est composé de deux dispositifs : le Checkpoint Paris et une intervention hors-les-murs.
Année de filialisation : 2006
Directeur : Nicolas Derche

Reconnect



Reconnect est une association à but non lucratif qui a pour mission de mettre le numérique au service de l'inclusion sociale des populations les plus précaires.
Année de filialisation : 2010
Direction en cours de recrutement

Joséphine



L'association Joséphine propose aux femmes en situation de précarité des programmes d'accompagnement vers l'emploi, à travers une approche conçue autour de soins de beauté et de bien-être, pour leur permettre de regagner confiance en elles.
Année de filialisation : 2016
Directrice : Hafidha Ouadah

Be My Hôtel



Résidence à vocation sociale.
Année de filialisation : 2022
Directeur : Romain Carvalho

La Boisnière



La Boisnière est une association spécialisée dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap en Indre-et-Loire.
Année de filialisation : 2017
Directrice : Amandine Brossard

Altair



L'association Altair gère des structures d'accueil et de réinsertion à Paris et à Nanterre, pour des personnes en situation d'exclusion sociale ou atteintes de pathologies chroniques invalidantes.
Année de filialisation : 2018
Directeur : Nicolas Derche

Artisane Services



L'entreprise adaptée Artisane Services permet à des personnes en situation de handicap d'exercer une activité professionnelle dans un environnement adapté à leurs possibilités.
Année de filialisation : 2018
Directeur : Romain Carvalho

L'Espoir



L'Espoir est une association marseillaise, qui dispose d'un Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) pour des personnes en situation de grande précarité et propose des ateliers d'adaptation à la vie active (AAVA).
Année de filialisation : 2018
Directrice : Virginie Le Bailly

YSOS



Spécialiste de l'innovation sociétale pour l'inclusion équitable et durable, Ysos déploie ses actions dans les départements de l'Eure et de l'Orne au service des personnes de 18 à 60 ans, en situation de vulnérabilité sociale et professionnelle.
Année de filialisation : 2018
Directrice : Gaëlle Tellier

Handisup



Handisup est une association qui œuvre en faveur de l'inclusion des enfants et jeunes en situation de handicap, de la maternelle jusqu'au premier emploi, dans leur accès à la scolarité puis dans une logique d'insertion professionnelle.
Année de filialisation : 2019
Directrice : Florence Le Jolly

Ovale Citoyen



Ovale Citoyen est une association d'insertion à travers la pratique et les valeurs du sport. Elle a pour mission la formation, la sensibilisation et la mise en œuvre de la lutte contre toutes les formes de discriminations.
Année de filialisation : 2022
Directeur : Jeff Puech

Santé !



Créée en 2014, l'association « Santé ! » est un dispositif d'ingénierie sociale situé à Marseille, qui recherche, expérimente et modélise de nouvelles approches pour accompagner les personnes consommatrices d'alcool. « Santé ! » s'inscrit dans une démarche de soin pragmatique et positive : la réduction des risques et des dommages.
Année de filialisation : 2023
Directrice : Hélène Blanc

Viltaïs



Viltaïs est une association nationale reconnue ESUS, qui agit depuis plus de 60 ans au service des publics les plus vulnérables. Les actions de Viltaïs reposent sur 5 grands pôles d'expertise : l'habitat, la réinsertion, l'asile, l'insertion professionnelle et la jeunesse.
Année de filialisation : 2024
Directeur : Yannick Lucot Brossard

La qualité au cœur de l'accompagnement

Les activités du Groupe SOS partagent des principes d'action qui placent la satisfaction des personnes accueillies et leur pouvoir d'agir au centre de l'accompagnement. Ces 4 grands principes sont le fruit d'une démarche collective et partagée par les professionnel·le·s de l'association.

1

La personne accueillie, actrice de ses projets

Notre ambition est de permettre à toute personne d'être pleinement actrice de ses projets, dans une approche qui vise à renforcer l'autonomie. Concrètement, cela se traduit par une attention particulière portée aux projets de vie des personnes accueillies, mais aussi par la recherche permanente de leur implication, en les responsabilisant et en faisant appel à leurs compétences.

2

Le professionnel, partenaire de la personne accueillie

Notre souhait est de permettre à chaque professionnel·le de se penser et de se positionner comme un véritable partenaire de la personne accompagnée. Cette volonté passe par la mise en place d'une organisation de l'accompagnement, et donc du travail, adéquate, et par le développement de notre professionnalisme à partir de règles collectives, de compétences et de savoirs nouveaux.

3

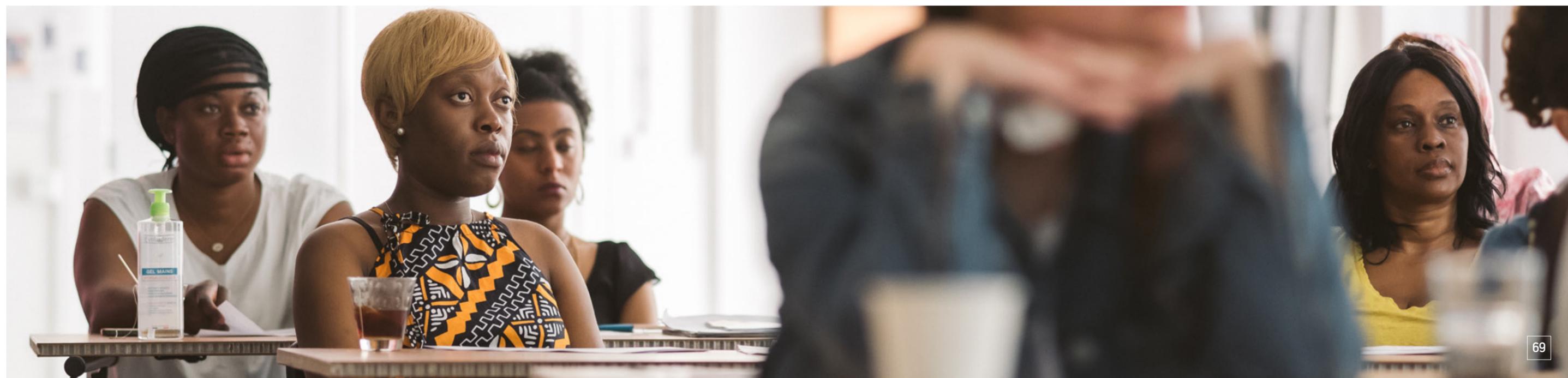
L'établissement, une entité en mouvement

Notre volonté est de créer les conditions pour que les établissements s'interrogent, se projettent et innovent, car cela est indispensable pour répondre aux besoins existants et pour imaginer de nouvelles solutions. Dès lors, nous nous mobilisons pour créer des liens entre les acteurs locaux, afin de mutualiser nos expertises, développer nos services et augmenter notre impact social.

4

La qualité de vie, vecteur essentiel de l'accompagnement

Notre conviction est que la qualité de vie doit occuper une place centrale dans l'accompagnement proposé, pour faciliter et améliorer l'inclusion des personnes vulnérables dans la société. Nous faisons en sorte de soutenir la personne dans le développement de ses liens avec les autres, d'apporter une attention toute particulière à son bien-être physique, mental et social, mais aussi d'agir pour limiter les risques et augmenter la résilience.



Et demain ?

Le développement et l'innovation au Groupe SOS Solidarités.

Au Groupe SOS Solidarités, la transversalité des accompagnements et le pouvoir d'agir des personnes accueillies est au cœur de toute ambition de développement. Focus sur deux projets phares en cours de construction, au service de la coordination des parcours, de l'amélioration et de la diversification de l'accompagnement des publics !

La Fabrique des pratiques

Le projet La Fabrique des pratiques consiste à développer une filière de formateurs et formatrices internes, pour soutenir l'évolution des pratiques professionnelles au sein du Groupe SOS Solidarités.

Elle valorise et diffuse les expertises métiers sur des enjeux transversaux, définis comme prioritaires par l'association, tels que : la réduction des risques et des dommages, l'inclusion professionnelle, les violences intrafamiliales, la santé mentale et le psycho-trauma, la prévention de la radicalisation, la promotion de la santé des femmes, le handicap...

Cette initiative impliquera l'identification, le développement des compétences pédagogiques et le déploiement de formateur.rice.s internes sur l'ensemble du territoire, pour animer des formations et des analyses de pratiques professionnelles auprès de nos établissements.

La Fabrique des pratiques est également pensée comme une politique de valorisation des expertises des salariés.e.s expert.e.s, tant en interne qu'en externe auprès des entreprises, des collectivités locales et des partenaires associatifs.



« À long terme, l'objectif est d'améliorer et d'harmoniser les pratiques professionnelles, et de favoriser une meilleure coordination des parcours au bénéfice de nos publics, par le croisement de nos différentes expertises métiers. »

Quentin Dubourg,
Responsable Recherche et Innovation pour l'activité
Lutte contre les inégalités sociales, référent
Addictions

Le Labo des publics

Dans le cadre de son programme, le Labo des Publics, le Groupe SOS Culture et le Groupe SOS Solidarités travaillent à la structuration d'un partenariat national pour développer l'accès à la création, à la pratique artistique et aux œuvres pour les publics accompagnés par les établissements du secteur Solidarités.

En 2023, 41 établissements du Groupe SOS Solidarités (tels que le FAM Maraîcher, le CSAPA Ressources, l'Accueil de jour Le Passage ou encore l'HUDA Petit-Cerf) ont co-construit, avec le Labo des Publics et ses partenaires, des actions en faveur de l'accès à la culture.

Au programme : visites guidées au Louvre avec Art Explora, participations aux concerts « Eskisse » organisés par Live Nation avec des artistes émergents, représentations de théâtre dans le cadre du Festival d'Avignon...

Le Groupe SOS Solidarités est convaincu que la culture est un vecteur de socialisation et d'autonomie, et une source de bien-être et d'apprentissage pour les publics qu'il accompagne au quotidien. Il souhaite donc structurer une action volontariste et ambitieuse en 2024, accessible à l'ensemble de ses établissements !

Trait d'Union

En 2023, le Groupe SOS Solidarités a lancé le projet Trait d'Union pour promouvoir et renforcer la participation active des familles dans ses établissements et services médico-sociaux.

16 établissements et services issus de l'activité handicap et 7 groupes de travail, composés de toutes les parties prenantes, participent actuellement au projet. Leur mission ? Identifier les besoins et développer des outils, actions innovantes et recommandations pour améliorer la collaboration et la communication avec les familles au sein des structures, dans le respect des volontés des personnes accueillies et du fonctionnement des établissements. Un premier bilan et une restitution des outils élaborés par les différents groupes de travail sera organisée le 27 juin 2024 à Paris.

« Les proches aidant.e.s ont un rôle à jouer dans la vie de nos établissements. Avec Trait d'union, notre ambition est de créer une nouvelle dynamique relationnelle entre les personnes accueillies, leur famille et les professionnel.le.s qui les accompagnent au quotidien. »



Aurélie Dadoun, Cheffe de projet
et référente Aidant.e.s

Notre gouvernance

Le Groupe SOS Solidarités est une association régie par la loi du 1er juillet 1901, dont la gouvernance est structurée autour d'une assemblée générale, d'un conseil d'administration, d'une direction générale et d'établissements et services.

Ensemble, ces instances définissent, supervisent et mettent en œuvre la politique de l'association.

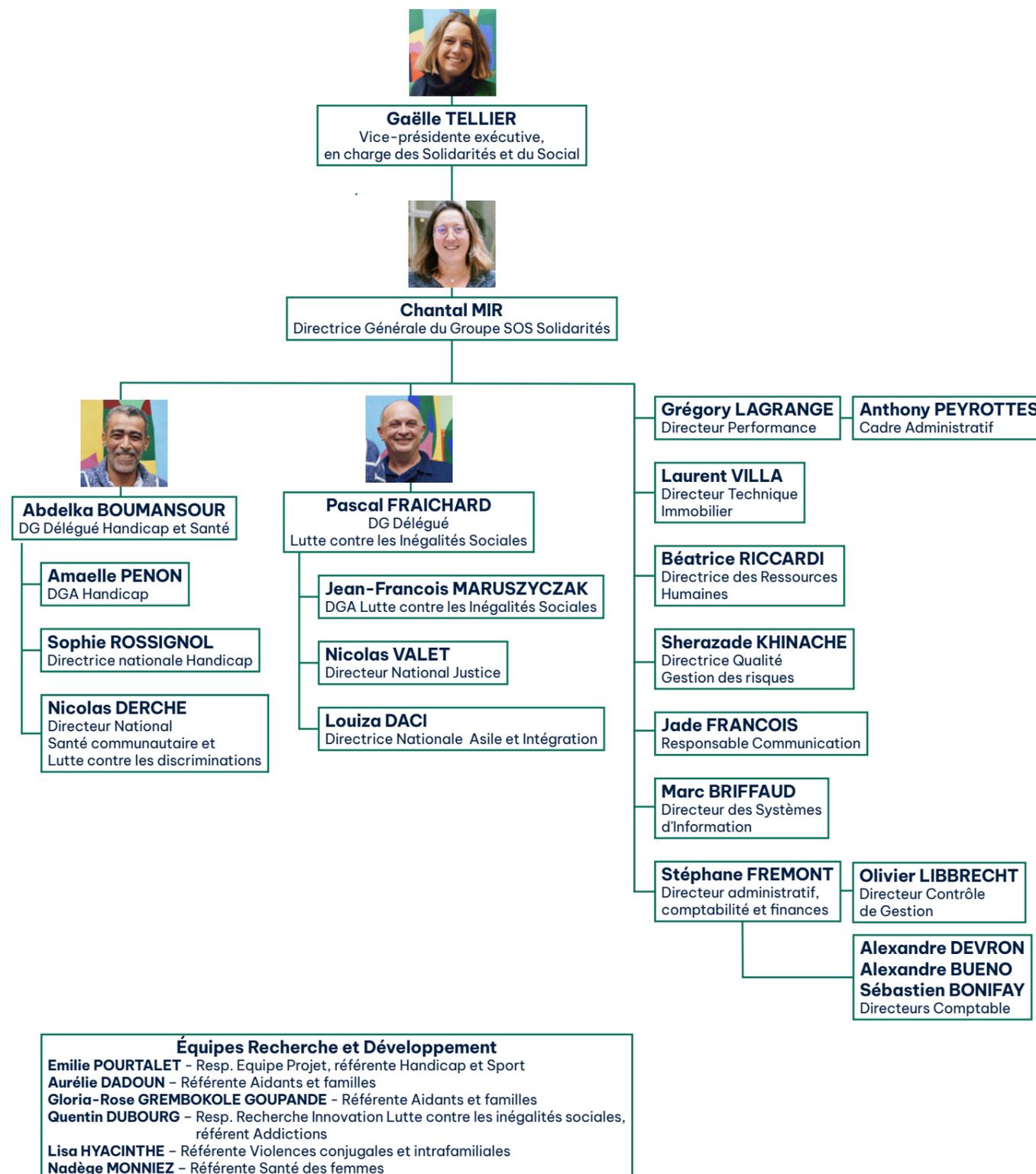
Le Groupe SOS Solidarités est une association : les membres du conseil d'administration sont bénévoles.



« Pour cette première année pleine en tant que Présidente, j'ai voulu aller à la rencontre des personnes accompagnées et des équipes des établissements du Groupe SOS Solidarités : le Checkpoint et le FAM Maraîchers à Paris, le CHRS Chez Simone et La Minoterie à Marseille... Partout où je suis allée, j'ai été profondément touchée par l'engagement des équipes. Leur détermination à proposer le meilleur accompagnement possible aux personnes accueillies, leur capacité d'innovation et d'adaptation. Dans un contexte difficile, marqué par la pénurie de recrutement dans les secteurs du social et du médico-social, je voudrais saluer ici l'ensemble des professionnel·les du Groupe SOS Solidarités, qui font chaque jour un travail remarquable, exigeant et essentiel pour notre société. »

Anne De Bayser,
Présidente du Conseil d'administration Groupe SOS Solidarités

Notre organigramme



Le Groupe SOS en bref

Le Groupe SOS, fondé en 1984 pendant les « années sida », est un groupe associatif, acteur majeur de la cohésion sociale en France et dans le monde.

Le Groupe SOS intervient principalement dans les champs de la solidarité, de la jeunesse, de la santé et des seniors, en gérant des établissements destinés aux personnes marginalisées ; ainsi que des crèches, hôpitaux et Ehpad associatifs ouverts à toutes et tous. Plus grand groupe de l'économie sociale et solidaire (ESS) en Europe, le Groupe SOS est convaincu que ces activités ne doivent

pas être motivées par le profit. Conscient que les exclusions prennent diverses formes, le Groupe SOS agit également dans les champs de la transition écologique, des exclusions territoriales, des commerces durables et de la culture pour toutes et tous. En abordant toutes les problématiques et en accompagnant tous les publics, même les plus complexes, le Groupe SOS se démarque par son courage, son audace et sa capacité à innover. Il n'existe pas, à ce stade, d'associations comparables en termes de taille, de portée et de diversité d'interventions.

www.groupe-sos.org

750
associations,
entreprises
sociales,
établissements
et services

22 000
personnes
employées

2 millions
de bénéficiaires

15 000
bénévoles

50 pays

Un modèle de gouvernance unique

Le Groupe SOS veille à mettre en œuvre les principes de bonne gouvernance d'entreprise.

Implication, responsabilité, collégialité, transparence et éthique sont au centre de toutes les décisions des organes de direction et de contrôle des entités composant le groupe. Le Groupe SOS est contrôlé par les instances statutaires de quatre associations : Groupe SOS Jeunesse, Groupe SOS Solidarités, Groupe SOS Santé, Groupe SOS Seniors.

Les assemblées générales de ces associations ont une compétence et une mission de surveillance générale. Les conseils d'administration ont, pour leur part, la mission de définir les orientations des associations fondatrices et de leurs filiales, mais également de contrôler leur mise en œuvre par le directoire.

Le directoire

Le directoire constitue l'instance exécutive nationale de mise en œuvre des délibérations et orientations qui ont été définies par les conseils d'administration. Ses membres disposent de prérogatives propres, exercées au sein de secteurs d'interventions déterminés au préalable par l'assemblée générale qui les nomme.

Le siège du Groupe SOS Solidarités

Au vu de sa taille importante, de sa dispersion géographique, de la diversité et du volume des activités, ainsi que de la professionnalisation croissante du secteur, l'association doit disposer d'un siège social pour coordonner l'ensemble des services, et s'assurer du strict respect des différentes réglementations.

Le siège est composé de deux entités distinctes qui travaillent de façon coordonnée et complémentaire : la direction générale et un groupement d'intérêt économique.

Le Comex

Le comex contribue à la définition des stratégies du Groupe SOS. Il permet une meilleure prise en compte des réalités de nos activités dans les décisions prises par le directoire.

Le GIE est destiné à faciliter ou à développer l'activité de ses membres. Il est donc un groupement de moyens qui se juxtapose aux entreprises ou aux associations, sans jamais les faire disparaître.

Le GIE Alliance Gestion mène au service de l'ensemble des structures du Groupe SOS une double mission de conseil et de contrôle. Il a pour souci permanent de faciliter le travail réalisé sur le terrain.

Les délégués territoriaux

Les délégués territoriaux interviennent au sein des territoires pour :

- Valoriser les activités du Groupe SOS sur un territoire.
- Représenter le Groupe SOS dans le monde professionnel.
- Apporter un soutien aux directeur-ice-s du territoire.
- Identifier les opportunités de développement du Groupe SOS dans les territoires.

La Coopérative Immobilière et la SCI Groupe SOS Solidarités

La SCI Groupe SOS Solidarités est détenue par Groupe SOS Solidarités (99,98 % des parts) et par la Coopérative Immobilière (0,02 % des parts) qui en assure la gérance.

ENTREPRENDRE À CŒUR

Quand il faut se battre avec les plus vulnérables pour faire valoir leurs droits,
le Groupe SOS n'entreprend pas à moitié.

**Restons
connectés !**

102C rue Amelot 75011 Paris

01 58 30 55 55

info@groupe-sos.org

groupe-sos.org/groupe-sos-solidarités



[groupe-sos](https://www.linkedin.com/company/groupe-sos)



[groupe_sos](https://www.instagram.com/groupe_sos)



[groupe_sos](https://www.tiktok.com/@groupe_sos)



[groupe_sos](https://www.youtube.com/channel/UCgroupe_sos)



[groupesos](https://www.facebook.com/groupesos)

GroupesOS
Solidarités